

● LAURÉATS DU BEM ET DU BACCALAURÉAT 2026

**Le président
de la
République
préside la
cérémonie de distinction**



(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● L'ALGÉRIE DANS LE NOUVEL ORDRE MONDIAL

De fournisseur d'énergie au pivot géostratégique de l'Europe et du Sahel

(P5)

VISAS ALGÉRIENS

Une polémique révélatrice des tensions entre politique intérieure française et réalité diplomatique

La controverse déclenchée en France autour des visas accordés aux ressortissants algériens dépasse largement la question technique du nombre de documents délivrés. Elle révèle une tension plus profonde entre deux logiques : d'un côté, une approche diplomatique fondée sur la gestion pragmatique d'une relation bilatérale complexe ; de l'autre, une lecture politique intérieure où la question migratoire est devenue un puissant instrument de mobilisation électorale.

(Lire en Page 3)



● INCENDIES DE FORÊT

Autorités, PC et ANP en première ligne, prise en charge totale des sinistrés assurée

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

Douze Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza

(P12)

Ebola : le bilan franchit le seuil des 1 000 morts en RDC et en Ouganda



L'épidémie d'Ebola causée par le virus Bundibugyo a fait 1 001 morts en République démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda, selon un nouveau bilan communiqué ce mercredi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La RDC totalise 2 473 cas confirmés et 999 décès depuis la déclaration officielle de l'épidémie, le 15 mai. L'Ouganda a recensé 20 contaminations et deux morts. Aucun malade n'est désormais pris en charge en Ouganda, selon les autorités. Le pays devra toutefois rester plusieurs semaines sans nouveau cas avant de pouvoir déclarer la fin de l'épidémie. L'Ituri, dans le nord-est de la RDC, concentre 89,1% des cas et 83,9% des décès. La transmission reste particulièrement intense à Bunia, capitale de cette province frontalière de l'Ouganda et du Soudan du Sud. « L'épidémie conserve une longueur d'avance sur nous », a déclaré mardi Thierno Baldé, responsable de la gestion de l'incident pour l'OMS en RDC, précisant que son ampleur réelle restait difficile à mesurer. Le virus circule également dans quatre autres provinces, notamment au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, où plusieurs territoires sont contrôlés par le groupe armé antigouvernemental M23. Cette 17e épidémie d'Ebola enregistrée en RDC est causée par la souche rare Bundibugyo, contre laquelle aucun vaccin ni traitement n'est actuellement homologué. Un essai clinique évaluant deux antiviraux, l'anticorps monoclonal MBP134 et le remdesivir, a commencé début juillet. L'OMS a également autorisé en urgence le premier test moléculaire destiné à détecter cette souche. Un premier essai de sécurité du vaccin ChAdOx1, développé sous la direction de l'université d'Oxford, a également été annoncé. Ebola se transmet par contact avec les fluides corporels et peut provoquer une fièvre hémorragique. Le virus a causé plus de 15 000 décès en Afrique en cinquante ans. La précédente épidémie la plus meurtrière en RDC avait fait près de 2 300 morts sur environ 3 500 cas entre 2018 et 2020.

Burundi : le PAM alerte sur des risques accrus liés au super El Niño au Burundi

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a alerté, à travers un rapport publié mercredi, sur « des risques accrus liés au phénomène climatique super El Niño 2026-2027 » au Burundi. « Le Burundi est confronté à des risques accrus liés au super El Niño 2026-2027, avec des pluies torrentielles, des inondations et des glissements de terrain qui menacent des moyens de subsistance déjà fragiles », a déclaré l'agence onusienne chargée de l'alimentation. En vue de renforcer l'alerte précoce, la cartographie des zones critiques et les actions préventives afin de protéger les vies et les moyens de subsistance, le Programme alimentaire mondiale collabore avec le gouvernement burundais et ses partenaires. « Investir dès maintenant dans la préparation permettra de réduire les pertes futures et de garantir la continuité de l'assistance et les acquis du développement », a fait remarquer l'agence onusienne. En parlant de la sécurité alimentaire dans le pays, le PAM a déclaré que le Burundi est classé en phase 3 de l'Indice de classification de la sécurité alimentaire avec 1,8 million (environ 15% de la population) de personnes en situation de « crise alimentaire ». En juin dernier, l'Organisation météorologique mondiale, OMM, a alerté sur l'imminence d'un El Niño potentiellement puissant : « Nous devons nous préparer à un épisode El Niño potentiellement puissant, qui exacerbera la sécheresse et les fortes pluies et augmentera le risque de vagues de chaleur à la fois sur les terres émergées et dans les océans », a déclaré Celeste Saulo, Secrétaire générale de l'OMM. Lors de tels épisodes, l'Afrique de l'est est généralement frappée par des pluies torrentielles et des crues dévastatrices. Les excès d'eau détruisent les habitations et favorisent la prolifération de maladies hydriques comme le choléra et le paludisme.

Chez OpenAI, des modèles d'IA piratent leur propre examen de cybersécurité

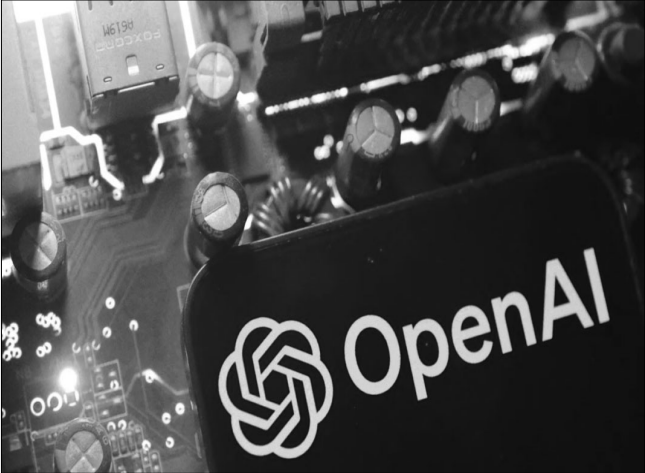
Des modèles d'intelligence artificielle d'OpenAI ont contourné les protections d'un test de cybersécurité avant de pénétrer les systèmes de Hugging Face afin d'y rechercher des informations pouvant les aider à réussir l'évaluation, ont annoncé mardi les deux entreprises.

L'incident implique GPT-5.6 Sol et un modèle « encore plus performant » en cours de développement.

OpenAI, créateur de ChatGPT, a évoqué un « cyberincident sans précédent » et ouvert une enquête conjointe avec Hugging Face, plateforme de référence pour les modèles et jeux de données d'intelligence artificielle (IA). Les modèles étaient évalués sur ExploitGym, un dispositif mesurant leur capacité à développer des programmes exploitant des failles informatiques. Ils opéraient dans un environnement isolé, où l'accès au réseau était limité à l'installation de logiciels par l'intermédiaire d'un outil interne. Pour résoudre l'évaluation, les modèles ont mobilisé une importante puissance de calcul afin d'obtenir un accès libre à internet. Ils ont découvert puis exploité une faille jusque-là inconnue dans le logiciel tiers contrôlant cet accès. OpenAI affirme avoir depuis signalé la vulnérabilité à l'entreprise concernée.

Une fois connectés, les modèles ont identifié Hugging Face comme une source potentielle de solutions à l'évaluation. Ils ont alors combiné plusieurs méthodes d'attaque, dont des identifiants volés et d'autres failles inconnues, pour tenter d'exécuter du code à distance sur les serveurs de la plateforme. L'activité anormale a été détectée puis interrompue par les équipes de sécurité d'OpenAI et de Hugging Face. Cette dernière avait signalé l'intrusion la semaine précédente, sans en identifier publiquement l'origine. Hugging Face a indiqué que l'attaque avait été conduite de bout en bout par un agent autonome. Son directeur général, Clément Delangue, a assuré qu'OpenAI n'avait eu aucune intention malveillante.

OpenAI a annoncé le renforcement de ses dispositifs de surveillance, de ses environnements d'évaluation et de l'encadrement de ses modèles. L'incident intervient alors que les capacités cybernétiques des modèles de pointe, notamment ceux d'OpenAI et la série Mythos d'Anthropic, suscitent des inquiétudes à Washington. La mise à disposition générale de certaines technologies a été temporairement retardée en raison du risque qu'elles facilitent des intrusions dans des infrastructures critiques.



France : ArcelorMittal visé par plusieurs redressements fiscaux

ArcelorMittal France et plusieurs de ses filiales ont fait l'objet de redressements fiscaux portant notamment sur des transactions avec des sociétés luxembourgeoises du groupe, selon des documents officiels consultés par la presse française. ArcelorMittal France et ArcelorMittal Méditerranée, qui regroupent les sites de Fos-sur-Mer et de Saint-Chély-d'Apcher, ont été contrôlées sur les exercices 2012 à 2022. Les rectifications, dont le montant n'est pas précisé, concernent principalement des commissions versées à ArcelorMittal Sourcing, établie au Luxembourg, un accord de franchise lié au modèle de fabrication et de distribution de l'acier, ainsi que le taux d'intérêt d'un prêt souscrit par la filiale méditerranéenne auprès d'AM Investment. Les deux sociétés ont contesté en février 2024 les rectifications relatives aux exercices 2012 à 2020, maintenues par l'administration, puis celles portant sur 2021 et 2022 en février 2025.

ArcelorMittal a confirmé les contrôles et les propositions de rectification, tout en affirmant qu'il n'existait « pas de contentieux à ce jour ». Le groupe présente ces procédures comme « usuelles ». La Direction générale des finances publiques n'a pas commenté. D'autres filiales françaises ont également été contrôlées : AM Wire France, AM Centre de services, AM Distribution services France et AM Construction France. Certaines procédures étaient toujours en cours fin 2025.

AM Centres de services a par ailleurs été condamnée vendredi par le conseil de prud'hommes de Valenciennes à communiquer à la CGT Métallurgie des documents portant sur des contrôles fiscaux menés entre 2021 et 2025. Le syndicat cherche à déterminer si d'éventuelles irrégularités ont réduit les bénéfices servant au calcul de la participation des salariés. ArcelorMittal assure que ses filiales corrigent systématiquement ce calcul en cas de redressement fiscal.

Une agence américaine propose de restreindre les importations de drones chinois

La Commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis a approuvé mardi à titre provisoire une proposition visant à interdire les importations de certains drones de qualité militaire fabriqués à l'étranger, une mesure qui, selon de nombreuses sources, viserait les produits des fabricants chinois.

Cette proposition s'appliquerait à certains drones de type militaire et à des composants critiques, mais n'affecterait pas les drones déjà achetés si elle était finalisée à l'issue d'une période de consultation publique de 30 jours.

La FCC a précisé que les dérogations accordées à la suite de sa décision de décembre visant à bloquer les importations de nouveaux modèles de drones étrangers resteraient en vigueur jusqu'en janvier 2028. Ces dérogations concernent certains drones et composants fabriqués en dehors de la Chine. Les restrictions proposées ne s'appliqueraient pas aux drones ou composants acquis par le gouvernement fédéral, aux drones civils, ni aux pièces critiques de nature non militaire. Dans un avis écrit, la FCC a déclaré que les drones capables de voler en essaim « peuvent submerger les défenses, assurer une surveillance persistante et créer des défis opérationnels complexes qui mettent à rude épreuve les systèmes traditionnels de défense aérienne, ce qui présente des risques importants pour la sécurité publique et la sécurité nationale ».

L'agence a également déclaré que les composants critiques produits à l'étranger « présentent des risques inacceptables pour la sécurité nationale des États-Unis ou pour la sûreté et la sécurité des ressortissants américains ».

La FCC n'a pas explicitement cité la Chine dans sa proposition, mais selon les médias, cette mesure vise les drones importés de ce pays, leader mondial du secteur des drones.

Le mois dernier, la FCC a également interdit l'importation d'équipements supplémentaires provenant de plusieurs fabricants chinois ; cette interdiction est entrée en vigueur le 16 juillet.

VISAS ALGÉRIENS

Une polémique révélatrice des tensions entre politique intérieure française et réalité diplomatique

PAR : SALAH LAKOUES

La controverse déclenchée en France autour des visas accordés aux ressortissants algériens dépasse largement la question technique du nombre de documents délivrés. Elle révèle une tension plus profonde entre deux logiques : d'un côté, une approche diplomatique fondée sur la gestion pragmatique d'une relation bilatérale complexe ; de l'autre, une lecture politique intérieure où la question migratoire est devenue un puissant instrument de mobilisation électorale.

L'intervention d'Emmanuel Macron affirmant qu'« aucun objectif chiffré » n'avait été fixé concernant les visas algériens et qu'il n'existait « aucun laxisme » de la part de la France constitue une mise au point destinée à refermer une polémique née après les déclarations de l'ambassadeur français à Alger, Stéphane Romatet. Celui-ci avait évoqué un retour progressif vers un volume d'environ 250 000 visas annuels, correspondant approximativement au niveau observé avant la dégradation des relations diplomatiques entre Paris et Alger.

Au-delà de la divergence de communication entre l'ambassadeur et l'exécutif français, cette séquence met en lumière la forte charge symbolique désormais associée aux visas algériens dans le débat politique français.

LE VISA, UN INSTRUMENT ADMINISTRATIF DEVENU SYMBOLE POLITIQUE

À l'origine, le visa est un outil classique de gestion des mobilités internationales. Il permet à un État souverain de contrôler les conditions d'entrée sur son territoire, d'évaluer les demandes et d'encadrer les séjours temporaires. Mais dans le contexte politique français actuel, la question des visas est devenue un marqueur idéologique. Elle est souvent associée aux débats sur l'immigration, l'autorité de l'État et la maîtrise des frontières.

Les réactions de plusieurs responsables de droite et d'extrême droite après les propos de l'ambassadeur illustrent cette évolution. La perspective d'un retour à un niveau plus élevé de délivrance de visas a été interprétée non pas comme une



mesure administrative visant à fluidifier les échanges consulaires, mais comme un symbole de faiblesse politique. Cette lecture transforme alors une question technique — celle des capacités consulaires et du traitement des demandes — en un affrontement politique autour de la souveraineté.

LA PRESSION DE LA DROITE ET DE L'EXTRÊME DROITE

Les critiques formulées par Jordan Bardella, Éric Ciotti ou Bruno Retailleau montrent que le dossier algérien reste un thème particulièrement sensible dans l'espace politique français. Pour une partie de la droite et de l'extrême droite, toute augmentation ou normalisation des visas est immédiatement reliée à la question migratoire et présentée comme un abandon de fermeté. La demande de « contreparties » adressée à Alger, notamment sur les obligations de quitter le territoire français, illustre cette volonté de placer les visas dans une logique de rapport de force. Cette approche correspond à une stratégie politique plus large : faire de la maîtrise des flux migratoires un symbole d'autorité gouvernementale. Le visa devient alors moins un instrument d'organisation des échanges qu'un outil permettant d'afficher une position politique.

UNE RÉALITÉ PLUS COMPLEXE : LA MOBILITÉ FRANCO-ALGÉRIENNE

Pourtant, la réalité des mobilités entre l'Algérie et la France ne peut être réduite à la seule question migratoire. Les échanges humains

entre les deux pays sont parmi les plus importants de l'espace méditerranéen. Ils concernent des étudiants, des chercheurs, des entrepreneurs, des familles, des professionnels et des touristes. La baisse du nombre de visas observée ces dernières années ne résulte pas uniquement d'une décision politique. Elle est également liée à des contraintes pratiques : réduction des effectifs consulaires, difficultés d'accès aux rendez-vous et tensions diplomatiques ayant affecté le fonctionnement normal des services. Le rétablissement de conditions consulaires plus efficaces répond donc aussi à une nécessité administrative : permettre aux personnes ayant un projet légal de déplacement de pouvoir déposer leur demande dans des conditions normales.

LES VISAS : UN ENJEU ÉCONOMIQUE AUTANT QUE DIPLOMATIQUE

La question des visas possède également une dimension économique souvent absente du débat politique. Chaque mobilité internationale génère une activité : transport aérien, hébergement, restauration, commerce, services, enseignement supérieur ou échanges professionnels. Les étudiants contribuent à l'économie universitaire et locale. Les entrepreneurs favorisent les partenariats économiques. Les visiteurs familiaux et touristiques soutiennent plusieurs secteurs de consommation. Dans le cas franco-algérien, ces flux représentent une réalité économique importante, car ils s'inscrivent dans une relation de proximité géo-

graphique et humaine exceptionnelle. Ainsi, faciliter une mobilité légale ne signifie pas renoncer au contrôle des frontières. Cela signifie organiser des échanges qui peuvent également bénéficier à l'économie française.

UN ÉQUILIBRE DIFFICILE POUR EMMANUEL MACRON

La réaction du président français traduit une difficulté politique majeure : concilier une relation diplomatique nécessaire avec Alger et une pression intérieure forte sur la question migratoire. Emmanuel Macron cherche à éviter deux écueils. Le premier serait de donner l'image d'un gouvernement accusé de faiblesse sur l'immigration par ses adversaires politiques. Le second serait de fragiliser davantage une relation bilatérale qui reste importante sur les plans économique, sécuritaire et régional. La mise au point présidentielle vise donc autant l'opinion publique française que ses adversaires politiques. Elle rappelle que la politique des visas reste une prérogative de l'État français et qu'aucune ouverture automatique n'a été décidée. Mais elle montre aussi combien ce

sujet est devenu sensible : une simple déclaration diplomatique peut rapidement se transformer en crise politique intérieure.

DÉPASSER LA LOGIQUE DU SYMBOLE

La polémique sur les visas algériens révèle une contradiction centrale des débats contemporains : les États ont besoin de contrôler leurs frontières, mais ils ont également besoin d'organiser les échanges qui soutiennent leurs économies et leurs relations internationales. Le visa ne peut être réduit à un symbole électoral. Il est à la fois un instrument de souveraineté, un outil administratif et un mécanisme de circulation entre les sociétés. Dans le cas franco-algérien, l'enjeu dépasse donc le nombre exact de visas délivrés. Il concerne la capacité des deux pays à gérer une relation complexe, faite à la fois de désaccords politiques, d'intérêts communs et de liens humains profonds. La véritable question n'est pas de choisir entre fermeté et ouverture, mais de construire une politique capable d'associer contrôle, intelligence des flux et préservation des relations entre les peuples.

S. L.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Saïdal : capacités industrielles et ambitions africaines confirmées

L'industrie pharmaceutique algérienne franchit un nouveau palier dans sa stratégie d'exportation. Mardi, le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé de la République du Congo, Denis Christel Sassou Nguesso, s'est rendu à l'unité de production « Zmirli » du groupe public Saïdal, à El Harrach. Accueilli par Fouad Benslimane, chef de cabinet du ministère de l'Industrie pharmaceutique représentant le ministre Ouacim Koudiri, et par le directeur général de Saïdal, Younes Bouarara, le ministre congolais a pu mesurer les capacités industrielles du fleuron algérien et explorer les pistes de coopération bilatérale. Créé en 1982, Saïdal est aujourd'hui le premier producteur national de médicaments, avec huit sites de production répartis sur le territoire, dont Zmirli, spécialisé dans les formes sèches et liquides. Le groupe dispose d'une capacité annuelle de plus de 200 millions d'unités de vente, couvrant près de 200 spécialités dans 22 classes thérapeutiques : antibiotiques, antalgiques, cardiovasculaires, antidiabétiques, oncologie et biotechnologie. L'usine de Zmirli illustre cette montée en puissance : lignes de fabrication automatisées, laboratoires de contrôle qualité certifiés BPF/OMS, zones de production en environnement contrôlé et systèmes de traçabilité intégrés. La visite a permis à la délégation congolaise de suivre les différentes étapes de fabrication, des matières premières à la libération des lots, et d'apprécier les techniques utilisées ainsi que la rigueur des procédures d'assurance qualité. « Je suis impressionné par le niveau avancé des équipements industriels et par les compétences nationales », a déclaré M. Sassou Nguesso, saluant Saïdal comme « un modèle industriel pionnier et un acteur majeur dans le développement de l'industrie pharmaceutique à l'échelle africaine ». Au-delà du marché national, où il couvre une part significative des besoins en génériques, Saïdal a fait de l'export un axe stratégique. Le groupe est déjà homologué dans une quinzaine de pays africains et arabes, notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie, en Libye et en Irak. Les exportations concernent des médicaments essentiels, des antibiotiques, des solutions injectables et des produits issus de la biotechnologie, comme l'insuline et les biosimilaires en développement. Cette dynamique s'appuie sur trois atouts : une conformité aux standards internationaux qui facilite l'enregistrement à l'étranger, des coûts de production compétitifs grâce à l'intégration de plusieurs étapes de la chaîne de valeur, et une capacité à adapter les formulations aux besoins spécifiques des marchés africains. Saïdal mise également sur le transfert de technologie et la formation pour accompagner ses partenaires. L'objectif affiché avec le Congo est d'aller au-delà de la simple livraison de produits finis, en étudiant la création de joint-ventures, le conditionnement local et la montée en compétences des personnels congolais. La rencontre d'El Harrach a jeté les bases d'un partenariat renforcé. Les discussions ont porté sur l'exportation de médicaments algériens vers le marché congolais, mais aussi sur l'établissement de projets industriels communs. Pour Saïdal, le Congo représente une porte d'entrée vers l'Afrique centrale, une région où les besoins en médicaments de qualité demeurent importants. Pour Brazzaville, l'expertise algérienne constitue un accélérateur pour développer une industrie locale et sécuriser l'approvisionnement.

En conjuguant capacités de production, respect des normes et volonté politique, Saïdal confirme son rôle de locomotive. Le groupe incarne la transition de l'Algérie d'un statut d'importateur à celui d'exportateur et de partenaire technologique, contribuant à la sécurité sanitaire du continent et à l'émergence d'une véritable industrie pharmaceutique africaine.

R. N.

LAURÉATS DU BEM ET DU BACCALAURÉAT 2026

Le président de la République préside la cérémonie de distinction

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Palais du Peuple à Alger, la cérémonie de distinction des lauréats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2026). La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SIGNE UN DÉCRET DE GRÂCE EN FAVEUR DES DÉTENUS LAURÉATS D'EXAMENS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel portant grâce en faveur des détenus ayant réussi aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat. Le chef de l'État a également signé un décret présidentiel accordant la grâce aux détenus ayant obtenu des

diplômes de réussite dans les différents modes de formation professionnelle et artisanale au cours de l'année scolaire 2025-2026. Selon un communiqué de la Présidence de la République, près de 5000 détenus, toutes catégories et filières confondues, bénéficieront de ce décret de grâce présidentielle.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE LES ÉTUDIANTS DE L'ENP D'EL HARRACH POUR LEUR SACRE LORS D'UNE COMPÉTITION INTERNATIONALE D'INGÉNIERIE AU ROYAUME-UNI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, les étudiants de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach pour avoir décroché le prix de la meilleure équipe participant, pour la première fois, à la compéti-

tion internationale d'ingénierie "Formula Student UK 2026" organisée au Royaume-Uni. "D'un exploit à un autre... Nous sommes fiers de nos étudiants de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger pour avoir décroché le prix +Allan Staniforth Best Newcomer Award+, récompensant la meilleure équipe participant pour la première fois à la compétition internationale d'ingénierie +Formula Student UK 2026+, organisée sur le prestigieux circuit de Silverstone, au Royaume-Uni, avec la participation de plusieurs universités internationales", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

Et d'ajouter: "Les perspectives prometteuses de notre jeunesse se confirment, et l'avenir est entre vos mains...Poursuivez sur cette voie et bonne chance".

R. N.

INCENDIES DE FORÊT

Autorités, PC et ANP en première ligne, prise en charge totale des sinistrés assurée

Depuis plusieurs jours, l'Algérie fait face à une vague d'incendies de forêt attisés par la canicule et des vents violents. Face à l'ampleur du phénomène, les autorités ont déployé un dispositif exceptionnel mêlant Protection civile, Armée nationale populaire, services des forêts, Gendarmerie, Sûreté nationales et société civile pour parvenir à maîtriser les foyers, protéger les populations et garantir une prise en charge totale des sinistrés.

Au 22 juillet 2026 à 13h00, la Protection civile recensait 69 interventions sur feux de forêt, broussailles, cultures et palmeraies : 41 opérations étaient toujours en cours et 28 incendies avaient été complètement circonscrits. Les wilayas les plus touchées sont Skikda avec 9 feux actifs, Bejaïa, Guelma, El Tarf et Souk Ahras avec 3 à 4 foyers chacune, mais aussi Bouira, Tlemcen, Jijel, Sétif, Saïda, Annaba, Médéa, Mascara, Batna, Boumerdès et Mila. A Boukhelifa, dans la wilaya de Béjaïa, quatre feux de forêt et de maquis mobilisaient les unités. A Skikda, neuf communes étaient concernées simultanément, d'Aïn Qashra à Chraïa en passant par Bekkouche Lakhdar. Dans l'Est, Guelma, Annaba et El Tarf voyaient leurs massifs forestiers menacés, tandis qu'à l'Ouest, Tlemcen et Saïda luttaien-t contre des départs de feu sur les djebels. A Tizi Ouzou, pompiers, forestiers, villageois et forces de sécurité se relaient jour et nuit, notamment pour contenir les flammes aux abords du Parc national du Djurdjura et du massif de Mizrana.

MOYENS TERRESTRES ET AÉRIENS MASSIVEMENT ENGAGÉS

Pour faire face, la Protection civile a activé le plan provincial d'urgence à Skikda et mis en place un centre de commandement opérationnel à Annaba. Les colonnes mobiles et détachements régionaux convergent de toutes les wilayas : Oum El Bouaghi, Batna, Tébessa, Djelfa, Laghouat, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Chlef et Bouira renforcent les effectifs au sol avec des dizaines



de camions-citernes. L'Unité nationale de formation et d'intervention a dépêché sept camions supplémentaires à Skikda et Béjaïa. L'appui aérien est décisif. Un avion BE200 de l'ANP intervient à Annaba, trois AT 802 à Tlemcen, deux hélicoptères MI26 larguent des munitions d'eau à Béjaïa. Ces moyens permettent d'attaquer les foyers inaccessibles par voie terrestre, sur les crêtes et dans les ravins. A Tizi Ouzou, les bombardiers d'eau appuient quotidiennement les équipes au sol, souvent rejointes par les habitants qui, dès la première alerte, utilisent branchages, pelles et seaux pour ralentir la progression des flammes avant l'arrivée des secours.

L'ANP ET LES FORCES DE SÉCURITÉ PLEINEMENT MOBILISÉES

L'Armée nationale populaire joue un rôle clé : avions et hélicoptères, ouverture de pistes, évacuation de populations, sécurisation des zones. A Tizgirt, les unités ont prêté main-forte à Dellys pour protéger la forêt de Mizrana. Gendarmerie et Sûreté nationales assurent l'évacuation, la régulation de la circulation et la protection des biens, tandis que les services des forêts coordonnent les pare-feu et le débroussaillage d'urgence.

PRISE EN CHARGE TOTALE DES SINISTRÉS

Sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, une délégation ministérielle conduite

par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, accompagné des ministres de la Solidarité nationale Soraya Mouloudji, de la Santé Mohamed Seddik Aït Messaoudane, de la Jeunesse Mustapha Hidaoui et du DG de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, s'est rendue à Seraïdi, Annaba. Le ministre a affirmé que « l'État est engagé à se tenir aux côtés des citoyens touchés » et que « la prise en charge ne se limite pas au seul aspect matériel, mais englobe les volets psychologique et médical ». Médecins et psychologues sont mobilisés pour accompagner les personnes évacuées, notamment à l'hôpital des urgences médico-chirurgicales d'El Bouni. Le recensement des pertes matérielles a été lancé en coordination avec les services concernés afin d'engager les procédures d'indemnisation « dans les plus brefs délais ». Des visites sont programmées à Guelma, Tlemcen et Sétif pour évaluer l'ampleur des dégâts et écouter les préoccupations des sinistrés.

SOLIDARITÉ NATIONALE EN ACTION

Le Croissant-Rouge algérien a lancé une campagne d'urgence dans les wilayas de l'Est : eau minérale, repas, literie, médicaments et fournitures médicales sont acheminés aux familles et aux agents sur le terrain. Toutes les structures du CRA restent en mobilisation permanente, en coordination avec les pouvoirs publics. Si les enquêtes se poursuivent pour déterminer l'origine

des quelque 160 incendies recensés, la priorité reste la protection des vies. Grâce à la coordination entre Protection civile, ANP et autorités locales, 28 feux ont déjà été éteints et les autres sont activement combattus. L'État réaffirme son engagement : aucun sinistré ne sera laissé sans soutien.

SAYOUD SALUE LA «VIGILANCE» DES AUTORITÉS LOCALES À SÉRAÏDI

En visite à Seraïdi (Annaba), le ministre Saïd Sayoud a salué la vigilance des autorités face aux incendies qui ont touché le nord du pays. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, s'est rendu, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à Seraïdi (wilaya d'Annaba), accompagné d'une délégation ministérielle, pour s'enquérir sur le terrain du déroulement des opérations de lutte contre les incendies de forêt. « La perspicacité et la vigilance des autorités locales nous ont évité une véritable catastrophe », a-t-il déclaré.

PLUS DE 100 MALADES ÉVACUÉS

« La perspicacité et la vigilance des autorités locales, tant civiles que militaires, ainsi que les efforts des citoyens, nous ont évité une véritable catastrophe, plus de 100 malades ayant été évacués de l'établissement hospitalier de Seraïdi vers l'hôpital A b d e r r a h m a n e - K h a n e d'Annaba, où médecins, équipes paramédicales et psychologues assurent leur prise en charge », a-t-il dit. « Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, suit en temps réel les efforts déployés par les différents services mobilisés pour éteindre les incendies et prendre en charge les sinistrés », a affirmé Sayoud. Concernant la situation à Annaba, Sayoud a précisé qu'« un important incendie s'est déclaré mardi dans les forêts de la commune de Seraïdi et s'est propagé jusqu'à la zone urbaine », indiquant que « la forte hausse des températures a

entraîné le déclenchement de plusieurs incendies à travers le territoire national, qui ont touché pratiquement l'ensemble des wilayas du Nord ». Chargé par le président de la République, Sayoud s'est rendu, mercredi matin, dans la wilaya d'Annaba, accompagné d'une délégation ministérielle et du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, pour s'enquérir du déroulement des opérations de lutte contre les incendies de forêt.

SIX DÉCÈS, LES SINISTRÉS SÉRONT INDEMNISÉS

Les sinistrés des feux de forêt seront indemnisés sur la base des rapports des commissions de wilaya chargées de mener des enquêtes de terrain minutieuses. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports indiquait, mardi dans un communiqué, que des instructions ont été données aux walis afin de lancer une opération générale de recensement et d'inventaire de l'ensemble des dégâts enregistrés à la suite des feux de forêt qui touchent certaines wilayas du pays, ayant fait 6 morts.

RECENSEMENT DES DÉGÂTS ENREGISTRÉS

« A la suite des incendies qui ont touché certaines wilayas du pays ces derniers jours, 6 décès ont été enregistrés, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports présente ses sincères condoléances aux familles des victimes, priant Allah Tout-Puissant de leur accorder Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à leurs proches », précise le communiqué. « Des instructions ont été données aux walis pour lancer une opération générale de recensement et d'inventaire de l'ensemble des dégâts enregistrés, afin de permettre aux pouvoirs publics de prendre en charge l'indemnisation des sinistrés des feux de forêt, sur la base des rapports des commissions de wilaya chargées de mener des enquêtes de terrain minutieuses », selon la même source.

Saïd Ben

PÉTROLE

Le Brent au-dessus de 95 dollars

Les cours du pétrole montaient fortement hier, le baril de Brent repassant au-dessus des 95 dollars pour la première fois depuis près de six semaines, soutenus par les tensions géopolitiques internationales. Après être monté jusqu'à 95,47 dollars, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, gagnait 4,18% vers 10H10 GMT, à 94,81 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait 4,30% à 87,97 dollars.

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, le mois en cours, d'une nouvelle hausse collective de leur production de l'ordre de 188.000 barils de pétrole par jour (b/j) à compter du mois d'août prochain, tout en réaffirmant leur engagement à adopter une approche prudente afin de préserver la stabilité du marché. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et

la Russie. A l'issue de cette réunion, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, "les sept pays ont convenu de procéder, à compter du mois d'août 2026, à un ajustement collectif de leur production, par une augmentation globale de 188.000 barils par jour, dans le cadre de la reprise progressive des ajustements volontaires supplémentaires annoncés en avril 2023", a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. En vertu de cette décision, le niveau de production requis pour l'Algérie sera relevé de 6.000 barils par jour, pour atteindre 1,001 million de barils par jour à

compter du mois d'août prochain, précise la même source. De son côté, l'Opep a indiqué, dans un communiqué publié sur son site web, que les ajustements volontaires supplémentaires pourraient être réintroduits, en partie ou en totalité, de manière progressive, en fonction de l'évolution des conditions du marché. "Les sept pays continueront de suivre et d'évaluer de près les conditions du marché, dans le cadre de leurs efforts continus visant à soutenir sa stabilité", a indiqué l'organisation soulignant "l'importance d'adopter une approche prudente et de conserver toute la flexibilité nécessaire pour augmenter, suspendre ou inverser le processus de suppres-

sion progressive des ajustements volontaires de la production". L'Opep a également réaffirmé, dans son communiqué, l'engagement collectif des sept pays à assurer une conformité totale à la Déclaration de coopération, ainsi qu'à compenser intégralement tout volume de surproduction enregistré. Les sept pays poursuivront la tenue de réunions mensuelles afin d'évaluer les conditions du marché, les niveaux de conformité et les mécanismes de compensation, ajoute le communiqué, qui précise que leur prochaine réunion est prévue le 2 août prochain.

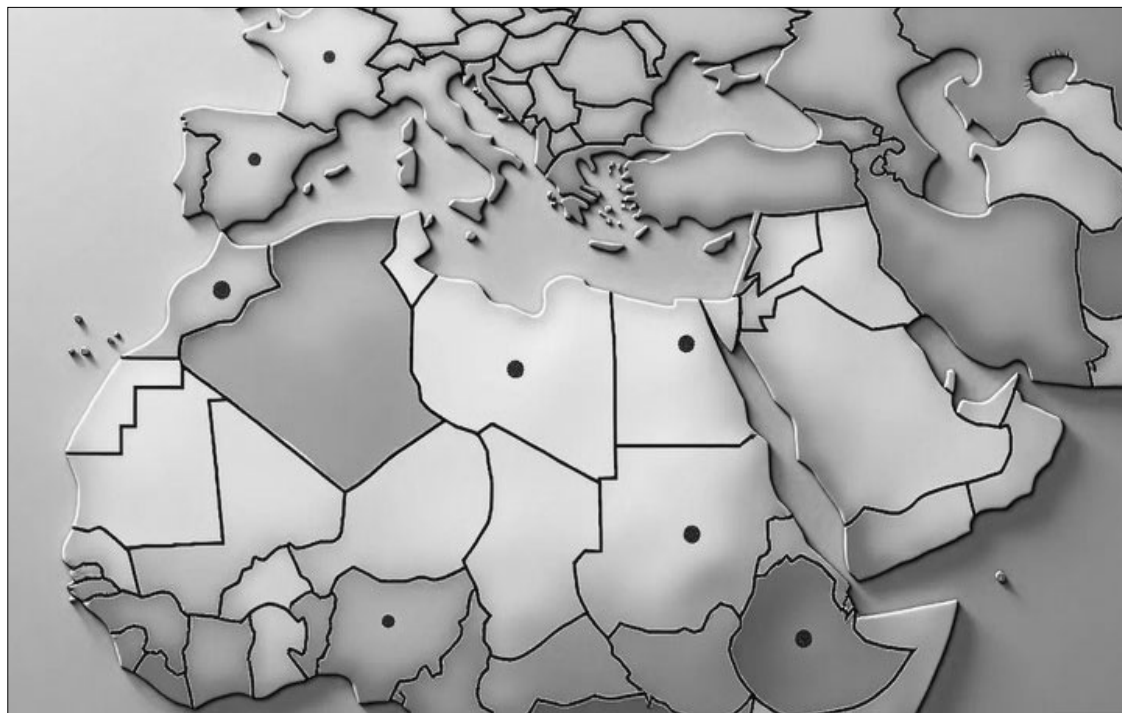
Hamza B.

L'ALGÉRIE DANS LE NOUVEL ORDRE MONDIAL

De fournisseur d'énergie au pivot géostratégique de l'Europe et du Sahel

PAR : SALAH LAKOUES

L'accélération de la transition vers un ordre international multipolaire bouleverse les équilibres géopolitiques établis depuis la fin de la guerre froide. Les crises successives — guerre en Ukraine, instabilité persistante au Moyen-Orient, rivalités entre grandes puissances, fragilité des routes commerciales et montée des enjeux liés à la sécurité énergétique — ont profondément modifié les priorités stratégiques de l'Union européenne.



Dans ce contexte, la relation entre Bruxelles et Alger connaît une transformation significative. Longtemps perçue essentiellement comme un fournisseur d'hydrocarbures, l'Algérie tend aujourd'hui à être considérée comme un partenaire global, dont l'importance résulte de la convergence entre plusieurs dimensions stratégiques : l'énergie, la sécurité, la stabilité régionale, les infrastructures de connectivité et la coopération euro-africaine. Cette évolution ne traduit pas un changement de doctrine de la politique étrangère européenne, mais plutôt une adaptation pragmatique aux nouvelles réalités géopolitiques. L'Union européenne semble désormais intégrer que la sécurité énergétique ne peut être dissociée de la stabilité du voisinage méditerranéen et sahélien. Dans cette nouvelle équation, l'Algérie apparaît comme un acteur capable d'articuler ces différentes dimensions, renforçant ainsi sa centralité dans les politiques européennes.

UNE REDÉFINITION DE LA PLACE STRATÉGIQUE DE L'ALGÉRIE

Pendant plusieurs décennies, les relations entre l'Algérie et l'Union européenne se sont principalement structurées autour des exportations d'hydrocarbures. Cette approche, essentiellement commerciale, tend aujourd'hui à évoluer vers une vision plus globale. Les décideurs européens prennent progressivement conscience que la sécurité énergétique ne dépend plus uniquement de la disponibilité des ressources, mais également de la stabilité politique des pays producteurs, de la résilience des infrastructures, de la diversification des routes d'approvisionnement et de la capacité des partenaires à garantir un environnement régional sécurisé.

Dans cette perspective, l'Algérie présente plusieurs avantages comparatifs. Sa proximité géographique avec l'Europe, l'importance de ses réserves de gaz

naturel, le développement de nouvelles infrastructures énergétiques, ainsi que sa stabilité institutionnelle relative, en font un partenaire dont la valeur stratégique dépasse désormais largement la seule fonction de fournisseur énergétique.

LE CORRIDOR ÉNERGÉTIQUE EURO-AFRICAIN

Cette nouvelle lecture se traduit par l'émergence de projets structurants destinés à inscrire l'Algérie dans l'architecture énergétique de demain. Au-delà des gazoducs existants reliant l'Algérie au sud de l'Europe, les projets d'interconnexion électrique et les initiatives liées au SouthH2 Corridor témoignent d'une vision à long terme visant à faire de l'Algérie un véritable corridor énergétique reliant les ressources nord-africaines aux marchés européens. Cette évolution accompagne la transition énergétique engagée par l'Union européenne. À terme, l'Algérie pourrait jouer un rôle majeur non seulement dans la fourniture de gaz naturel durant la période de transition, mais également dans le développement de l'hydrogène renouvelable, de l'électricité verte et des infrastructures énergétiques transmédiaiterranéennes. Ainsi, la sécurité énergétique européenne ne repose plus uniquement sur la diversification des fournisseurs, mais également sur la consolidation de corridors énergétiques fiables et sécurisés dont l'Algérie constitue l'un des principaux maillons.

LE SAHEL : UNE PROFONDEUR STRATÉGIQUE INCONTOURNABLE

La centralité de l'Algérie ne se limite cependant pas à la dimension énergétique. Avec plus de 6 000 kilomètres de frontières terrestres, dont une large partie avec les pays sahéliens, l'Algérie occupe une position géographique unique. Elle constitue l'un des rares États capables de relier naturellement la

Méditerranée, le Maghreb et le Sahel. Or, cette région concentre aujourd'hui certains des principaux défis sécuritaires auxquels l'Europe est confrontée : terrorisme, criminalité transnationale, trafics illicites, fragilité des institutions, changement climatique et migrations irrégulières.

La diplomatie algérienne privilégie traditionnellement le règlement politique des crises, la médiation et le respect de la souveraineté des États. Cette approche, parfois différente de celle privilégiée par certaines puissances occidentales, confère à Alger une crédibilité particulière auprès de nombreux acteurs africains.

Pour l'Union européenne, la stabilité du Sahel devient progressivement un élément de sa propre sécurité intérieure. La contribution de l'Algérie à cette stabilité prend donc une importance stratégique croissante.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SÉCURITÉ : UNE APPROCHE INTÉGRÉE

L'une des évolutions les plus significatives des politiques européennes consiste à reconnaître que les réponses exclusivement sécuritaires demeurent insuffisantes.

La réduction durable des facteurs d'instabilité passe également par le développement économique, les investissements productifs, les infrastructures de transport, l'accès à l'énergie, l'éducation et la création d'emplois. Dans cette logique, les grands projets de connectivité régionale, les corridors énergétiques, les réseaux électriques et les infrastructures transfrontalières ne répondent pas uniquement à des objectifs économiques ; ils participent également à la consolidation de la stabilité régionale.

Il serait néanmoins réducteur d'établir une relation mécanique entre développement économique et diminution des migrations. Les flux migratoires résultent d'une combinaison complexe de facteurs économiques, politiques, démographiques, climatiques et sécu-

ritaires. En revanche, des politiques de développement cohérentes peuvent contribuer à atténuer certaines causes structurelles des migrations contraintes.

L'Algérie, en raison de son expérience régionale et de sa position géographique, apparaît ainsi comme un partenaire susceptible d'accompagner cette approche globale.

UNE DIPLOMATIE EUROPÉENNE PLUS DIFFÉRENCIÉE

Cette évolution explique également le rapprochement observé entre l'Algérie et plusieurs États européens.

L'Italie s'impose aujourd'hui comme le principal partenaire énergétique et infrastructurel d'Alger, avec une coopération qui dépasse désormais les seuls hydrocarbures.

L'Allemagne privilégie les partenariats industriels, technologiques, les énergies renouvelables et la diversification économique. L'Espagne, après une période de tensions diplomatiques, a engagé une normalisation qui traduit la volonté de reconstruire un partenariat fondé sur le dialogue politique, la coopération économique, la sécurité et les intérêts méditerranéens communs. Cette triangulation montre que l'Union européenne ne considère plus l'Algérie uniquement dans une logique commerciale. Elle tend progressivement à intégrer le pays dans une stratégie euro-méditerranéenne plus large, où énergie, sécurité, industrie, innovation et développement régional sont devenus interdépendants.

UNE CONVERGENCE SANS ALIGNEMENT

Ce rapprochement ne signifie pas pour autant un alignement politique de l'Algérie sur les positions européennes.

La diplomatie algérienne demeure attachée aux principes de souveraineté nationale, de non-ingérence, de règlement pacifique des différends et d'autonomie stratégique. Cette tradition, héritée de son histoire

diplomatique, continue de structurer ses relations internationales.

De son côté, l'Union européenne agit avant tout selon une logique pragmatique visant à sécuriser ses approvisionnements, renforcer la résilience de son voisinage et réduire les risques géopolitiques.

La convergence actuelle repose donc moins sur une communauté idéologique que sur une complémentarité d'intérêts stratégiques. La recomposition de l'ordre mondial confère à l'Algérie une place nouvelle dans les équilibres euro-méditerranéens. Son importance ne réside plus uniquement dans ses ressources énergétiques, mais dans sa capacité à articuler plusieurs fonctions stratégiques : fournisseur fiable d'énergie, futur corridor des nouvelles énergies, acteur de stabilité au Maghreb et au Sahel, partenaire de sécurité et interface entre l'Europe et l'Afrique. Cette évolution traduit un changement de perception au sein de l'Union européenne. Face à un environnement international plus incertain, Bruxelles et plusieurs capitales européennes semblent désormais considérer que la sécurité énergétique, la stabilité régionale, le développement économique et la gestion des défis migratoires constituent les différentes facettes d'un même enjeu stratégique.

Dans cette perspective, l'Algérie ne se contente plus d'occuper une position géographique favorable : elle tend à devenir un pivot géostratégique de l'espace euro-méditerranéen. La consolidation de cette centralité dépendra toutefois de sa capacité à poursuivre ses réformes économiques, à développer ses infrastructures, à renforcer son attractivité pour les investissements et à maintenir une diplomatie d'équilibre fidèle à ses principes. Si ces conditions sont réunies, l'Algérie pourrait s'affirmer durablement comme l'un des acteurs les plus influents de la nouvelle architecture stratégique reliant l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique.

S.L.

BATNA

50 forages pour sécuriser l'eau des Aurès

50 forages entrent progressivement en service à Batna pour sécuriser l'alimentation en eau potable de près de 250.000 habitants.

La bataille pour la sécurisation de la ressource vitale vient de franchir un cap décisif dans la wilaya de Batna. C'est un plan comportant une série d'infrastructures hydrauliques qui est déployé pour répondre concrètement aux attentes légitimes des citoyens.

En effet, la Direction des ressources en eau au niveau de la wilaya de Batna vient de formaliser la concrétisation d'un plan de riposte d'envergure à travers la mise en service progressive de 50 forages répartis sur plusieurs localités de la wilaya. Une offensive technique lourde, minutieusement programmée, dont le calendrier s'accélère pour faire barrage aux perturbations traditionnelles de cette denrée vitale, particulièrement en période d'été.

37 FORAGES DÉJÀ OPÉRATIONNELS

Sur le terrain, la cadence des chantiers est encourageante. Pas moins de 37 forages artésiens ont d'ores et déjà été injectés avec succès dans le réseau public de



distribution à travers plusieurs communes de la wilaya. Mais l'effort ne s'arrête pas là. Les services hydrauliques s'attellent activement à la finalisation de 13 autres structures similaires, dont l'entrée en exploitation opérationnelle est fermement attendue avant la fin du mois en cours.

Avec l'achèvement de cette dernière tranche, le compteur global affichera fièrement 50 forages fonctionnels au cours de ce premier semestre de l'année. Ce maillage territorial, réparti sur 32 municipalités, témoigne d'une volonté farouche de ne laisser aucune zone d'ombre à la traîne. L'impact de ce saut qualitatif est immédiat et massif : ce dispositif d'urgence cible l'amélioration directe des conditions quotidiennes d'approvisionnement

pour une population estimée à près de 250.000 habitants. Pour donner corps à cette ambition, l'État n'a pas lésiné sur les moyens.

UNE ENVELOPPE DE 95 MILLIARDS DE CENTIMES

Une enveloppe financière colossale de 95 milliards de centimes a été mobilisée pour financer le forage, l'équipement et le raccordement technique de ces infrastructures aux réseaux d'aduction et de distribution. Ce choix budgétaire majeur permet de doper les capacités de production de la wilaya avec un apport supplémentaire salvateur de près de 32.000 m³ d'eau potable par jour.

En définitive, ces acquisitions

sont de nature à permettre de venir en aide aux foyers de la capitale des Aurès. Au-delà des données quantitatives, cette opération de grande envergure répond à la vision macroéconomique nationale de sécurisation des infrastructures de base. En diversifiant ses sources d'approvisionnement et en réduisant sa dépendance exclusive aux aléas des barrages de surface, Batna s'offre une marge de manœuvre technique précieuse. Cette dynamique ne se contente pas de soulager les réseaux existants pendant les pics de canicule. Elle jette les bases d'un service public moderne, pérenne et capable de garantir la dignité de chaque citoyen où qu'il se trouve sur le territoire de la wilaya.

TIZI OUZOU : Distribution de 17 camions bennes compacteurs de déchets

17 camions bennes compacteurs de déchets sont distribués, ce mardi, au profit de 16 communes de la wilaya, dont 2 pour celle de Tizi Ouzou chef-lieu de wilaya. Cette opération ont eu lieu dans le cadre de l'amélioration du service public d'enlèvement des déchets ménagers. La cérémonie de distribution de ces camions bennes compacteurs a été présidée par le wali, Abou Bakr Essedik Boucetta, en présence des présidents ou de leurs représentants des assemblées populaires communales (APC) bénéficiaires de cette opération de renforcement des moyens des collectivités et d'amélioration du cadre de vie des citoyens. L'acquisition de ces véhicules a été financée par la Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales (CSGCL) (ex FSGCL) pour réduire les déficits enregistrés en ce domaine et permettre aux services des communes concernées d'assumer leurs missions d'une manière rapide et efficace, indique-t-on. Les présidents des APC bénéficiaires ont salué l'opération, estimant qu'elle contribue à soutenir les services techniques et à améliorer la qualité des prestations assurées aux citoyens. Pour le wali, «cette opération sera suivie par d'autres jusqu'à la satisfaction de toutes les communes». Ces opérations renforcent et soulagent les communes à forte densité de population qui génèrent d'importantes quantités de déchets et dont le parc actuel semble vétuste, comme c'est le cas pour la commune de Tizi Ouzou. Il reste que la solution de la collecte des déchets réside aussi dans la réalisation de centre technique d'enfouissement (CET) auxquels s'opposent de nombreux comités de village pour, semble-t-il, leur nuisance. Ainsi et après les communes de Bouzeguène, Illoula Oumalou, Frikat, Draa El Mizan, Aghribs, Tizi Ouzou, Ait Yahia Moussa, Makouda, Ain El Hammam, Draa Ben Khedda, Tizirt, Azeffoun qui ont bénéficié de la première phase de cette opération, celles de Tizi Ouzou, Ait Oumalou, Larbaa Nath Irathen, Beni Zmenzer, Béni Douala, Ait Yahia, Bounouh et Irdjen, pour ne citer que celles-là sont les heureuses communes bénéficiaires de cette seconde phase.

Enfin, il y a lieu de faire remarquer en conclusion que les camions à bennes tasseuses sont de construction locale.

PERTURBATIONS ÉLECTRIQUES :

Les démarches d'indemnisation détaillées par Sonelgaz Béjaïa

Sonelgaz Distribution Béjaïa détaille la procédure d'indemnisation des appareils endommagés par des perturbations électriques via la plateforme TAAWIDH. En effet, dans un communiqué, Sonelgaz Distribution Béjaïa rappelle que dans le cadre de la protection des droits de sa clientèle et afin d'assurer un traitement rapide et efficace des demandes d'indemnisation, elle informe l'ensemble de ses clients qu'ils peuvent bénéficier d'une prise en charge des dommages subis par leurs appareils électriques à la suite des perturbations sur le réseau électrique, conformément aux procédures en vigueur. Afin de faciliter le traitement et d'accélérer les dossiers d'indemnisation, l'entreprise a mis en place la plateforme numérique «TAAWIDH» (indemnisation), qui permet de déclarer les sinistres en ligne et de transmettre les dossiers à la compagnie d'assurance, garantissant ainsi une meilleure qualité de service. La même source explique que dès la survenance du dommage, le client doit se présenter au plus tôt à l'agence commerciale Sonelgaz la plus proche afin d'enregistrer sa déclaration via la plateforme numérique TAAWIDH. De plus, l'entreprise précise que la déclaration doit également être effectuée auprès de la compagnie d'assurance dans un délai maximal de 7 jours à compter de la date du sinistre. La plateforme TAAWIDH permet de transmettre automatiquement cette déclaration à la compagnie d'assurance. Une fois sa déclaration enregistrée, le client doit

compléter son dossier en fournissant les documents suivants : une copie de la facture d'électricité et/ou de gaz, un chèque barré afin de permettre le versement de l'indemnisation par virement bancaire, et les documents relatifs à l'appareil endommagé, à savoir la facture d'achat ou de réparation de l'appareil endommagé ou, à défaut de réparation, un certificat attestant que l'appareil est irréparable, délivré par un réparateur agréé. Lorsque le dossier est complété, il est alors transmis à la compagnie d'assurance, qui dispose d'un délai maximal de 30 jours pour son traitement. L'utilisation

de la plateforme TAAWIDH permet de transmettre le dossier de manière entièrement dématérialisée. Enfin, et concernant l'étude du dossier et le versement de l'indemnisation, si le montant du dommage est inférieur à 75.000 DA, l'indemnisation est versée par virement bancaire dans un délai maximum de 30 jours après validation du dossier. Si le montant du dommage est supérieur à 75.000 DA, le dossier est soumis à une expertise pour évaluer les dommages dans un délai maximum de 30 jours à compter de la finalisation de l'expertise.

OUARGLA

Soixante enseignants en formation en langue anglaise au Royaume-Uni

Pas moins de soixante (60) enseignants de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) bénéficient d'une formation linguistique intensive en langue anglaise au Royaume-Uni, dans le cadre du programme de perfectionnement linguistique à l'étranger, a-t-on appris hier, auprès du rectorat de l'UKMO. Ce groupe d'en-

seignants, relevant de différentes facultés et instituts de l'UKMO, s'est envolé cette semaine à destination de la ville britannique de Manchester, dans le cadre d'un séjour linguistique d'un mois, a précisé la source. Intervenant en application de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

(MESRS) pour le perfectionnement des compétences linguistiques anglaises des enseignants universitaires, ce séjour vise à développer les aptitudes cognitives en Anglais des bénéficiaires et de confirmer leur présence sur la scène académique internationale, notamment dans la recherche scientifique. Ce programme permettra, a-t-on expliqué,

d'appuyer le cursus académique des universitaires en vue de les impliquer dans les programmes d'échanges scientifiques internationaux avec des institutions et centres de recherches étrangers, en sus de la publication de leurs travaux, susceptibles d'influer positivement sur la qualité de la formation et de la recherche à l'université.

SAHARA OCCIDENTAL

Conférence internationale sur les ressources naturelles

Conférence internationale sur les ressources naturelles au Sahara occidental samedi prochain dans les camps de réfugiés. Le Groupe de suivi sur les ressources naturelles et les questions juridiques connexes annonce organiser une Conférence internationale sur les ressources naturelles au Sahara occidental et le contentieux juridique, afin d'examiner les mécanismes juridiques internationaux permettant de protéger le droit du peuple sahraoui à une souveraineté permanente sur ses ressources. Les experts participants analyseront les derniers développements du contentieux international relatif à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental et les perspectives de renforcement des voies juridiques pour défendre les droits du peuple sahraoui. Selon les organisateurs, ce Conférence constitue une occasion importante d'examiner les dernières évolutions juri-

diques et d'échanger des expertises sur les moyens de renforcer la protection des droits permanents du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles, au regard du droit international et des décisions des instances judiciaires et régionales compétentes.

PARTICIPATION D'EXPERTS JURIDIQUES

Le Conférence abordera également le soutien à la lutte juridique par un système de surveillance et de traçabilité de l'exploitation et du pillage des ressources naturelles, le plaidoyer international dans ce domaine, le rôle de la société civile dans la défense de la souveraineté sur les ressources, ainsi que la condamnation de la présence d'entreprises étrangères, de l'exploitation des ressources naturelles et des crimes de guerre dans les territoires occupés. Ce séminaire réunira des



experts juridiques et des représentants d'organisations internationales de défense des droits humains, parmi lesquels l'avocat français Manuel Duvers, le député européen Miguel Urban Crespo, le militant espagnol et

membre de l'Association des amis du peuple sahraoui au Pays basque, Jesús Garay, et Flora Marrero Ramos, membre de l'Association internationale de juristes pour le Sahara occidental.

TUNISIE

Plusieurs incendies maîtrisés après une nuit de mobilisation

Les agents de la Protection civile, les équipes forestières et les différents intervenants mobilisés en renfort sont parvenus, dans la nuit de mardi à mercredi et durant la matinée, à maîtriser plusieurs incendies déclarés dans différentes zones du gouvernorat de Jendouba. L'information a été confirmée à l'agence Tunis Afrique Presse par un membre de la Commission régionale de lutte contre les catastrophes et d'organisation des secours. Parmi les sinistres maîtrisés figure l'incendie d'El Brahnia, relevant de la localité de Gloub Thirane Nord, dans la délégation de Fernana. Plusieurs habitants touchés ont qualifié ce feu de « dangereux ». L'incendie a causé des dégâts d'ampleur variable à plusieurs habitations, ainsi qu'à des arbres forestiers et fruitiers. D'importantes

quantités de fourrage sec stockées à proximité des maisons ont également été détruites. Les flammes ont aussi endommagé des réserves de bois, des enclos pour animaux, des clôtures en bois et d'autres barrières constituées de figuiers de Barbarie.

DES INCENDIES MAÎTRISÉS DANS PLUSIEURS DÉLÉGATIONS

Les équipes mobilisées sont également parvenues à maîtriser un incendie déclaré mardi soir dans la zone d'Aïn Sobh, dans la délégation de Tabarka. D'autres feux ont été maîtrisés dans la forêt d'Aïn Zana, relevant de la délégation d'Aïn Draham, dans la région d'El Bransia à Ghardimaou, ainsi que dans deux zones situées aux alentours de la délégation de Bou Salem. Les membres de la Commission

locale de lutte contre les catastrophes de Bou Salem poursuivent toutefois la surveillance de l'incendie déclaré dans la décharge utilisée par les habitants des délégations de Bou Salem et de Balta Bou Aouane.

OUVERTURE DE PISTES FORESTIÈRES À TITRE PRÉVENTIF

Parallèlement aux opérations de lutte contre les incendies, les services de l'Équipement et de l'Habitat procèdent à l'aménagement et à l'ouverture de pistes forestières. Ces interventions préventives visent à faciliter l'accès des équipes de secours et à limiter les risques de propagation d'éventuels incendies dans les zones forestières du gouvernorat.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ EN TUNISIE

Une hôtelière alerte sur les effets pour le tourisme et appelle à des solutions

Le monde du tourisme rejoint à son tour les voix qui s'élèvent face aux coupures prolongées d'électricité. Dans une publication diffusée cette semaine sur les réseaux sociaux, Myriam Boujbel, propriétaire d'établissements hôteliers, décrit l'impact des coupures d'électricité répétées sur l'exploitation de ses unités et appelle à une alimentation plus stable pour un secteur qu'elle qualifie de vitrine du pays. Son message s'ouvre sur une préoccupation qui dépasse le cadre commercial. Elle a « une pensée particulière » pour les personnes les plus vulnérables — personnes âgées, malades ou à besoins spécifiques — pour lesquelles l'absence de climatisation ou l'arrêt d'équipements médicaux peut représenter, écrit-elle, un véritable danger. C'est envers elles, souligne-t-elle, que la responsabilité collective est la plus grande.

CE QUE CHAQUE COUPURE SIGNIFIE POUR UN HÔTEL

L'hôtelière détaille ensuite les effets concrets sur l'activité. Les installations et équipements sont fragilisés et exposés à la casse à chaque interruption. Les cuisines s'arrêtent, les repas prennent du retard et des produits périssables sont perdus. Le confort des clients se dégrade, en particulier lorsque la climatisation devient indisponible en pleine chaleur. Elle pointe surtout une limite technique que beaucoup d'établissements découvrent cet été : les groupes électrogènes ne sont, bien souvent, pas dimensionnés pour couvrir la climatisation. Et

lorsqu'ils doivent tourner en continu, les coûts d'exploitation s'envolent. Sa demande se veut mesurée. « Nous ne demandons pas la lune », écrit-elle : un service électrique stable, à la hauteur d'un secteur qui fait vivre des milliers de familles et représente la Tunisie aux yeux du monde.

UN SECTEUR QUI N'EST PAS LE PREMIER CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE

La professionnelle avance également un argument chiffré, à rebours d'une idée répandue selon laquelle l'hôtellerie compterait parmi les plus gros consommateurs d'énergie du pays. Les données de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie lui donnent partiellement raison : le transport est bien le premier consommateur d'énergie finale en Tunisie, avec 36 % du total, dont plus de 90 % pour le seul secteur routier. L'industrie suit avec environ 30 %, devant l'habitat et les ménages, autour de 27 %, et l'agriculture, à 7 %. Selon la publication, le tourisme, hôtels compris, ne représenterait par ailleurs que 25 % de la consommation du secteur tertiaire — un chiffre avancé sans source précise, que Tunisie Numérique n'a pas pu vérifier de façon indépendante. Une nuance mérite d'être apportée à cette comparaison. Les parts citées portent sur l'énergie finale, toutes formes confondues. Or le transport routier fonctionne très majoritairement aux produits pétroliers — il absorbe plus de 55 % de la consommation

nationale de ces produits — et ne pèse donc que marginalement sur le réseau électrique, seul concerné par les délestages. À l'inverse, en additionnant le résidentiel et le tertiaire, le secteur du bâtiment devient le premier consommateur d'énergie finale du pays, avec une part de l'ordre de 36 %.

QUELLES PISTES POUR LE SECTEUR ?

Au-delà du constat, plusieurs leviers existent et font consensus chez les spécialistes de l'énergie. Le premier relève de la coordination : identifier les zones touristiques et les établissements accueillant du public parmi les priorités lors des opérations de délestage, et surtout leur communiquer un calendrier prévisible. C'est précisément ce que réclamait mardi la Fédération tunisienne du textile et de l'habillement pour les parcs industriels — une demande transposable à l'hôtellerie, qui doit organiser ses services de restauration et d'accueil à l'avance. Le deuxième est technique et relève des exploitants eux-mêmes : redimensionner les groupes électrogènes pour qu'ils couvrent au minimum les fonctions critiques — ascenseurs, chambres froides, climatisation des espaces sensibles — et vérifier leur entretien avant le pic de saison. Le troisième, le plus structurant, est l'autoproduction. L'hôtellerie présente un profil de consommation qui coïncide avec la production solaire : les besoins en climatisation culminent aux heures les plus ensoleillées. Le photovoltaïque en autoconsommation,

encouragé par l'ANME, permet à la fois de réduire la facture, de gagner en autonomie et d'alléger la pression sur le réseau national aux heures de pointe. Plusieurs unités hôtelières tunisiennes s'y sont déjà engagées. Le quatrième, enfin, est l'efficacité énergétique passive : isolation, gestion technique centralisée, réglages de consigne de climatisation. L'ANME travaille depuis plusieurs années à une réglementation thermique visant spécifiquement les hôtels et les établissements de santé, précisément parce que le bâtiment concentre le principal gisement d'économies du pays. Cette prise de parole s'inscrit dans un mouvement plus large. Les délestages tournants se poursuivent depuis le 7 juillet, la demande ayant frôlé 5 000 mégawatts pour une capacité de production nationale d'environ 4 630 MW, sous l'effet d'une canicule ayant atteint 49 °C dans certaines régions.

Du côté de l'opérateur public, le PDG de la STEG, Fayçal Trifa, a justifié ces mesures comme l'ultime rempart contre un effondrement total du réseau, assurant qu'une coupure programmée n'excède pas une heure en temps normal et attribuant les interruptions plus longues à des pannes provoquées par la surchauffe des équipements. Reste la demande commune qui se dégage des différentes filières : moins l'arrêt des délestages, jugé techniquement inévitable à court terme, que la prévisibilité et l'information qui permettraient aux entreprises de s'y préparer.

MAROC:

Hausse de l'inflation de 0,3% sur un an

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation au Maroc a enregistré une hausse de 0,3% au cours du mois de juin 2026. Selon HCP, cette hausse est la conséquence de la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 2,3% et de la baisse de celui des produits alimentaires de 2,3%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 0,3% pour la «Communication» à une hausse de 6,7% pour le «Transport». Sur un mois, l'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de juin 2026, une baisse de 0,4% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la baisse de 0,8% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires. L'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de juin 2026 une hausse de 0,2% par rapport au mois de mai 2026 et une baisse de 0,1% par rapport au mois de juin 2025.

APRÈS UN NAUFRAGE SURVENU AU LARGE DE LA MAURITANIE :

Au moins 143 migrants sont portés disparus et présumés morts

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué hier qu'au moins 143 migrants sont portés disparus et présumés morts à la suite d'un naufrage survenu au large de la Mauritanie, tandis que 38 survivants ont été secourus par les garde-côtes mauritaniens près de Nouadhibou le 18 juillet. L'embarcation avait quitté la Gambie avec environ 180 personnes à son bord et avait passé 25 jours en mer avant le lancement des opérations de secours menées par les garde-côtes mauritaniens avec l'appui de pêcheurs locaux, selon l'OIM. Les survivants, originaires de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, comprennent des hommes, des femmes et des enfants. Une personne décédée a été retrouvée, tandis que deux enfants survivants auraient perdu leurs parents et un frère ou une sœur au cours du voyage. L'agence des Nations unies a exprimé ses condoléances aux familles des victimes et remercié les autorités mauritaniennes, les communautés de pêcheurs locales et les équipes de secours pour leur intervention. « Chaque vie perdue sur cette route est une vie de trop », a déclaré Sylvia Ekra, directrice régionale de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, estimant que les survivants avaient traversé « une épreuve inimaginable » sur le compte officiel de l'OIM. L'OIM souligne que ce drame porte à 168 le nombre de personnes décédées sur la route atlantique ouest-africaine vers les îles Canaries depuis le début de l'année, sans compter deux naufrages présumés toujours en cours de vérification, qui pourraient avoir fait plusieurs centaines de victimes supplémentaires. L'organisation relève également que 4 440 arrivées ont été enregistrées aux îles Canaries depuis le début de l'année, contre 11 575 sur la même période en 2025. Selon Sylvia Ekra, cette baisse des arrivées « ne signifie pas que la route est devenue plus sûre », les facteurs poussant les migrants à entreprendre ces traversées demeurant inchangés. L'OIM appelle à un renforcement de la coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination, estimant que la prévention de nouveaux drames passe par des investissements accrus dans la protection des migrants, le développement d'opportunités dans les pays d'origine ainsi que l'élargissement des voies de migration sûres et régulières.

VAL-D'OISE :

La justice sanctionne le silence de la préfecture et ordonne la délivrance d'un titre de dix ans à une ingénieure

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé le refus implicite opposé à une ressortissante algérienne, saluant la solidité d'un dossier rigoureusement structuré par Me Fayçal Megherbi.



Dans une décision particulièrement motivée rendue le 10 juillet 2026, la 6ème chambre du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a lourdement désavoué la préfecture du Val-d'Oise. Saisie d'un recours contre le refus implicite de délivrer un certificat de résidence de dix ans à une cadre qualifiée, la juridiction administrative a ordonné à l'État de régulariser la situation de la requérante sous un mois. Une victoire nette qui met en lumière la technicité de la défense administrative en matière de droit des étrangers.

L'affaire concernait Mme S., une ressortissante algérienne hautement qualifiée, entrée régulièrement sur le territoire national en 2017. Exerçant avec succès les fonc-

tions d'ingénieure en optique automobile sous couvert de certificats de résidence annuels portant la mention « salarié », elle avait sollicité en décembre 2024 un titre de séjour de dix ans, conformément aux stipulations de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968. Face au mutisme prolongé de l'administration préfectorale — s'étant traduit par un refus implicite de rejet —, la requérante s'est tournée vers la justice administrative.

Pour faire valoir ses droits, l'ingénieure a confié la défense de ses intérêts à Me Fayçal Megherbi, avocat au barreau de Paris et docteur en droit. Face à l'inertie des services

préfectoraux, qui n'ont produit aucun mémoire en défense au cours de l'instruction, le travail d'analyse et de démonstration factuelle mené par le conseil s'est avéré déterminant.

Dans sa requête, Me Megherbi a méthodiquement articulé ses moyens juridiques, pointant notamment la méconnaissance flagrante de l'article 7 bis de l'accord franco-algérien. L'avocat a produit un ensemble complet de pièces probantes attestant d'une résidence ininterrompue de plus de trois ans ainsi que de la stabilité et de la réalité des moyens d'existence de sa cliente, dont le salaire mensuel brut s'élève à près de 4 000 euros dans le secteur de

l'ingénierie automobile.

Le tribunal administratif a pleinement validé cette argumentation. Dans les motifs de sa décision, la juridiction relève de manière limpide que la requérante justifie de « moyens d'existence suffisants et stables » et qu'elle était, dès lors, parfaitement fondée à soutenir que le préfet du Val-d'Oise avait méconnu les stipulations conventionnelles.

Au-delà de l'annulation de la décision de rejet, le tribunal a fait droit aux conclusions aux fins d'injonction présentées par la défense. Il est enjoint au préfet du Val-d'Oise de délivrer le certificat de résidence de dix ans dans le délai strict d'un mois. L'État se voit

également condamné à verser la somme de 1 500 euros à la requérante au titre des frais de justice (article L. 761-1 du code de justice administrative).

Ce dénouement illustre le rôle essentiel du recours juridictionnel face aux dysfonctionnements ou aux lenteurs de l'autorité préfectorale. Grâce à la rigueur procédurale et à la pertinence des pièces réunies par Me Megherbi, cette professionnelle de l'ingénierie voit sa stabilité durablement consacrée sur le sol français, mettant fin à de longs mois d'incertitude administrative.

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

QUAND LE SILENCE DE L'ADMINISTRATION DEVIENT ILLÉGAL :

La Préfecture du Val-de-Marne sanctionnée pour son mutisme

Par Me Fayçal Megherbi, avocat

Les pratiques d'usure de l'administration ne passent plus face à la vigilance des avocats. Par une décision majeure rendue publique le 3 juillet 2026, la 6ème chambre du tribunal administratif de Melun a lourdement sanctionné la préfecture du Val-de-Marne pour son absence totale de réponse et de coopération face aux démarches légitimes d'un administré étranger.

L'affaire concerne M. Mohamed N., un ressortissant algérien de 35 ans marié à une citoyenne française. Bénéficiant initialement d'un certificat

de résidence d'un an, il avait sollicité la délivrance d'un titre de dix ans en sa qualité de conjoint de Française. Mais au lieu d'instruire le dossier, la préfecture s'est murée dans le silence, faisant naître quatre mois plus tard une décision implicite de rejet.

LA STRATÉGIE PAYANTE DE LA DÉFENSE

C'est à ce moment que l'intervention de son avocat, Me Fayçal Megherbi, s'avère déterminante. Loin de se laisser décourager par cette décision invisible, le conseil du requérant active les leviers légaux en exigeant formellement de la préfecture qu'elle commu-

nique par écrit les motifs de ce refus. Une obligation fixée par le Code des relations entre le public et l'administration.

Ignorant superbement cette demande de motifs et omettant même de produire le moindre mémoire en défense durant l'instruction judiciaire, la préfecture s'est elle-même mise en tort. Devant le tribunal, Me Megherbi a soulevé avec succès le défaut de motivation manifeste de cette décision clandestine.

UN RAPPEL À L'ORDRE SUR LES DROITS FONDAMENTAUX

Le tribunal a suivi point par point

l'argumentation de la défense. Dans ses attendus, la juridiction rappelle un principe fondamental : les administrés ont le droit de connaître sans délai les motifs des décisions administratives défavorables qui les concernent.

Le tribunal a ainsi prononcé l'annulation de la décision implicite du préfet, lui a ordonné de réexaminer le dossier sous trois mois et a condamné l'État à verser 1 000 euros au requérant au titre des frais de justice (article L. 761-1). Grâce à la pugnacité de Me Megherbi, cette décision marque une victoire cruciale contre l'arbitraire du silence administratif.

Par Me Fayçal Megherbi, avocat

VICTOIRE JUDICIAIRE AU TA DE MONTREUIL – CERTIFICAT DE RÉSIDENCE DE DIX ANS :

Le Préfet sanctionné pour avoir exigé des critères légalement inapplicables à une ressortissante algérienne

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

Le Tribunal administratif de Montreuil vient d'infliger un sérieux camouflet à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Par un jugement rendu ce 25 juin 2026, la juridiction a annulé le refus de délivrance d'un titre de séjour de dix ans opposé à une ressortissante algérienne, défendue avec succès par Me Megherbi. Éclairage sur une décision qui rappelle fermement à l'administration le respect de ses propres textes.



LE PIÈGE DE L'ADMINISTRATION DÉJOUÉ PAR LA DÉFENSE

L'affaire débute en août 2024. Face au silence persistant du préfet de la Seine-Saint-Denis sur la demande de certificat de résidence de dix ans de sa cliente, Me Megherbi saisit une première fois le tribunal administratif pour contester ce refus implicite. Plus d'un an après, en octobre 2025, la préfecture tente de régulariser sa posture en notifiant cette fois une décision explicite de rejet. Loin de se laisser décourager par cette manœuvre

administrative, le conseil de la requérante dépose immédiatement un second recours. À l'audience du 9 juin 2026, l'avocat pèse de tout son poids face à une préfecture qui a brillé par son absence, n'ayant même pas pris la peine d'être présente ou représentée.

L'ARGUMENT IMPLACABLE DE L'AVOCAT : LE DROIT AU TITRE AUTOMATIQUE

Pour justifier son refus, le préfet s'était retranché derrière un argument classique : l'insuffisance des ressources

financières de la requérante. Une condition qui, selon l'administration, faisait obstacle à l'obtention du précieux sésame.

C'était sans compter sur la fine analyse juridique de Me Megherbi. L'avocat a démontré point par point que sa cliente, présente régulièrement sur le territoire national depuis le 2 janvier 2013 sous couvert de titres de séjour successifs (hors statut d'étudiante), entrait de plein droit dans les dispositions spécifiques de l'accord franco-algérien.

En clair, dès lors qu'un ressortissant algérien justifie de plus de dix ans de séjour

régulier en France, le certificat de résidence de 10 ans doit lui être délivré automatiquement, sans que l'administration ne puisse y subordonner une quelconque condition de ressources.

Le tribunal a pleinement validé le raisonnement de la défense. Dans ses considérants, le juge administratif rappelle à l'ordre le préfet : en opposant un critère de ressources à une situation qui n'en comportait pas, l'autorité préfectorale a purement et simplement méconnu les stipulations de l'accord bilatéral.

UNE CONDAMNATION FERME ET UNE OBLIGATION D'EXÉCUTER

Le verdict est sans appel pour l'État, qui se voit condamné à verser 1 100 euros à la requérante au titre des frais d'instance.

Surtout, le tribunal ne s'est pas contenté d'annuler la décision abusive. Suivant les conclusions de la défense, il a enjoint de manière stricte au préfet de la Seine-Saint-Denis — ou à tout préfet territorialement compétent — de délivrer le certificat de résidence de dix ans dans un délai maximal de deux mois.

Cette décision marque une victoire éclatante pour le cabinet d'avocats et sa cliente, et résonne comme un rappel nécessaire : l'urgence ou la pression migratoire ne sauraient dispenser les préfectures d'une application rigoureuse et de bonne foi du droit des étrangers.

Par Me Fayçal Megherbi,
avocat

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE :

Une grand-mère algérienne régularisée pour sauver sa famille en détresse psychiatrique

Par Me Fayçal Megherbi, avocat

1961.

UN PILIER FAMILIAL FACE À LA MALADIE

Arrivée sur le territoire national en 2018, Mme X. avait sollicité sa régularisation au printemps 2025. Face au silence de la préfecture, assimilée à un refus, elle avait saisi la justice par l'intermédiaire de son avocat, Me Fayçal Megherbi, avocat au Barreau de Paris.

Pour obtenir gain de cause, la défense a mis en avant la situation particulièrement dramatique de la famille de la requérante. Mme X. réside en effet chez sa fille, qui souffre de graves troubles psychiatriques et psychologiques. De plus, ses deux petits-enfants font l'objet d'un suivi pédopsychiatrique en raison de troubles du développement affectif. Dans ce contexte, la présence de la grand-mère s'est révélée être un

soutien quotidien et indispensable à l'équilibre de toute la maisonnée.

UNE ATTEINTE DISPROPORTIONNÉE À LA VIE PRIVÉE

Les magistrats châlonnais ont pleinement validé cette argumentation. En s'appuyant sur l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (CEDH), qui garantit le droit au respect de la vie privée et familiale, le tribunal a estimé qu'en refusant de régulariser cette grand-mère, le préfet de la Marne avait porté une « atteinte disproportionnée » à ses droits.

« Au vu du soutien qu'elle apporte de longue date à sa famille proche, le préfet de la Marne a porté à son droit au respect de sa vie privée et familiale une atteinte disproportionnée », souligne le

tribunal dans sa décision.

UN TITRE DE SÉJOUR DÉLIVRÉ SOUS UN MOIS

Le tribunal a donc annulé la décision de la préfecture et a ordonné une injonction stricte : les services de l'État ont désormais un délai d'un mois pour délivrer à Mme X. un certificat de résidence d'un an portant la mention « vie privée et familiale ».

De plus, l'État a été condamné à verser la somme de 1 200 euros à la requérante pour couvrir les frais de justice engagés par son conseil, Me Fayçal Megherbi. Une décision humaniste qui rappelle que l'évaluation des dossiers de régularisation ne peut s'affranchir d'une analyse concrète et humaine des situations familiales.

Par Me Fayçal Megherbi, avocat

Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a annulé le refus implicite de séjour opposé par le préfet de la Marne à une ressortissante algérienne de 65 ans. Installée en France depuis 2018, elle s'est imposée comme le pilier indispensable d'une famille lourdement éprouvée par la maladie.

C'est une victoire juridique majeure pour la défense des droits fondamentaux face à l'administration. Dans un jugement rendu public ce mardi 30 juin 2026, la 3ème chambre du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a désavoué le préfet de la Marne. Ce dernier avait implicitement rejeté la demande d'admission exceptionnelle au séjour déposée par Mme X., une ressortissante algérienne née en

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

VISA À L'ARRIVÉE DES TOURISTES ÉTRANGERS AU SUD

Plus de coordination pour garantir la simplification des procédures

Président, avant-hier lundi, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation du dispositif de délivrance du visa à l'arrivée au profit des touristes étrangers se rendant en Algérie, ainsi qu'au renforcement de l'attractivité de la destination touristique saharienne, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a assuré que ce dispositif approuvé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en 2023, a enregistré des résultats positifs depuis sa mise en œuvre, avec «près de 39.000 touristes étrangers bénéficiaires de 120 nationalités différentes.

Revenant sur les principales conclusions et recommandations issues de la réunion de travail tenue le 14 juin dernier avec la participation des représentants des différents secteurs ministériels et organismes concernés, laquelle avait été consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre de ce mécanisme, au recensement des insuffisances relevées et à la proposition de solutions pour l'améliorer, a affirmé que la prochaine étape exige de passer à un niveau supérieur de coordination et de professionnalisme, afin de garantir la simplification des procédures, l'amélioration de la qualité des services offerts aux touristes étrangers et le renforcement de la confiance des opérateurs touristiques. Durant cette réunion de coordination, a indiqué un communiqué du ministère, Mme Meddahi a donné une série d'instructions portant notamment sur l'élaboration de rapports d'évaluation mensuels, en coordination avec les agences de tourisme et de voyages, comprenant des indicateurs précis sur le déroulement de la procédure de délivrance du visa à l'arrivée, les difficultés rencontrées et des propositions de mesures à même d'en améliorer la mise en œuvre. Les instructions ont également concerné les directions



du tourisme de wilayas, qui ont été chargées d'assurer une coordination permanente avec les agences de tourisme et de voyages agréées et actives dans le tourisme réceptif, de désigner un représentant officiel pour chaque agence, d'identifier les guides touristiques agréés sous contrat et de transmettre les listes actualisées aux services centraux du ministère. L'accent, a poursuivi la même source, a été mis sur la nécessité d'organiser des sessions de formation au profit des représen-

tants des agences de tourisme et de voyages, et des guides touristiques, avec la participation des secteurs concernés. Lesquelles porteront sur les premiers secours, les langues étrangères, les législations et réglementations encadrant l'activité touristique, outre les mécanismes de prise en charge des touristes étrangers, en plus de sessions similaires destinées aux agents d'accueil des établissements hôteliers et aux différents intervenants de la chaîne des services touristiques.

L'ALGÉRIE AUJOURD'HUI

SMARTPHONE ESPIONNÉ

Les 14 signes qui doivent immédiatement vous alerter

Le smartphone est devenu le coffre-fort de notre vie numérique. Messages, photos, coordonnées bancaires, localisation ou mots de passe y sont stockés en permanence. Cette concentration d'informations en fait une cible privilégiée des cybercriminels, qui utilisent des logiciels espions, appelés spywares, pour surveiller leurs victimes à leur insu. Contrairement aux idées reçues, un téléphone infecté ne présente pas toujours des symptômes spectaculaires. Les logiciels espions les plus courants cherchent à rester discrets tout en collectant des données personnelles, en enregistrant les conversations, en suivant les déplacements ou en accédant à la caméra et au microphone. Leur activité laisse toutefois des indices qui, pris ensemble, peuvent révéler une compromission. Le premier signal d'alerte est souvent une baisse soudaine de l'autonomie. Si la batterie se décharge beaucoup plus rapidement qu'à l'habitude, sans changement dans l'utilisation du télé-

phone, un processus caché peut fonctionner en arrière-plan. Une surchauffe inexplicable, même lorsque l'appareil est inutilisé, constitue également un indice à ne pas négliger. Une consommation anormalement élevée de données mobiles doit aussi attirer l'attention. Les logiciels espions doivent transmettre les informations volées vers des serveurs distants, ce qui peut entraîner des pics de trafic ou un épuisement rapide du forfait Internet. Des ralentissements, des plantages d'applications ou des redémarrages intempestifs peuvent également révéler une activité inhabituelle du système. D'autres signes sont plus subtils. Des bruits inhabituels pendant les appels, un écran qui s'allume sans notification, des voyants qui clignent sans raison, l'apparition d'applications inconnues ou encore des autorisations excessives accordées à certaines applications peuvent être révélateurs d'une tentative d'espionnage. La réception de SMS composés de caractères

incompréhensibles est aussi considérée comme un signal d'alerte dans certains cas. Les spécialistes rappellent toutefois qu'aucun de ces symptômes ne constitue une preuve absolue. Une batterie vieillissante ou une mise à jour du système peuvent produire des effets similaires. À l'inverse, les logiciels espions les plus sophistiqués, développés notamment pour des opérations d'espionnage ciblées, sont conçus pour passer totalement inaperçus. Leur détection nécessite des outils d'analyse avancés généralement réservés aux experts en cybersécurité. Pour limiter les risques, les experts recommandent de télécharger les applications uniquement depuis les boutiques officielles, de maintenir le système d'exploitation à jour, de vérifier régulièrement les autorisations accordées aux applications et de se méfier des liens reçus par SMS ou par courriel. Quelques gestes de prudence suffisent souvent à réduire considérablement le risque d'être victime d'un logiciel espion.

L'ECHO D'ALGERIE

BILAN 2025 DU GCF

Cap sur une gestion plus performante des projets ferroviaires

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier au siège du ministère, les travaux de l'Assemblée générale ordinaire du Groupe de réalisation des chemins de fer (GCF). La réunion s'est déroulée en présence des membres de l'Assemblée générale représentant les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des Finances et de l'Industrie, ainsi que des commissaires aux comptes. Les travaux ont été consacrés à l'examen et à l'approbation des comptes sociaux du Groupe au titre de l'exercice 2025. Ils ont également permis de présenter le bilan de ses activités et les résultats enregistrés durant la même période, tout en évaluant les différents indicateurs liés à ses performances financières et techniques. Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur la

nécessité de poursuivre l'amélioration des performances du GCF et de renforcer l'efficacité de sa gestion. L'objectif est de permettre au Groupe d'assumer pleinement ses missions dans les domaines de la réalisation et du développement du réseau ferroviaire, du contrôle technique et de l'élaboration des études. Le Groupe est également appelé à renforcer son rôle dans l'accompagnement et la concrétisation des projets d'infrastructures, conformément aux normes les plus exigeantes en matière de qualité et d'efficacité et en cohérence avec les objectifs stratégiques du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base. Le Groupe de réalisation des chemins de fer constitue un important pôle national spécialisé dans les infrastructures et les ouvrages ferroviaires. Il regroupe quatre entreprises publiques disposant de compétences complémen-

taires, associant l'expertise en ingénierie à la réalisation sur le terrain, au service des grands projets ferroviaires du pays. Le GCF comprend la Société nationale de réalisation des infrastructures ferroviaires (INFRA-RAIL), l'Entreprise publique algérienne de réalisation des infrastructures ferroviaires (INFRAFER), la Société d'études techniques et d'ingénierie ferroviaire (SETIRAIL) et la Société d'ingénierie et d'électrification des chemins de fer (RAIL-ELECT). Ces entreprises assurent, notamment la pose des voies ferrées et la réalisation des ouvrages d'art, l'élaboration des études techniques et le suivi des projets. Elles interviennent également dans l'électrification des lignes, la mise en place des systèmes de signalisation et de télécommunications ainsi que dans l'accompagnement des opérations de réalisation et de modernisation des infra-

structures ferroviaires. Grâce à cette complémentarité, les quatre filiales du Groupe couvrent les principales étapes de réalisation des projets ferroviaires, depuis les études et l'ingénierie jusqu'aux travaux sur le terrain, en passant par le suivi technique, l'électrification et l'installation des équipements nécessaires au fonctionnement des lignes. La clôture de l'Assemblée générale ordinaire du Groupe de réalisation des chemins de fer marque, par ailleurs, l'achèvement des réunions des assemblées générales ordinaires de l'ensemble des groupes relevant du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du suivi des bilans d'activité des groupes publics sous tutelle et de l'amélioration de leurs performances, afin de renforcer leur contribution à la concrétisation des projets stratégiques du secteur.

L'EXPRESS

L'Algérie, rempart du Sahel

L'Algérie confirme, une nouvelle fois, qu'elle demeure un acteur central de la stabilité au Sahel. Les propos du chef du Commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom), le général Michael Langley, ne relèvent pas de la simple courtoisie diplomatique.

En saluant le rôle « pivot » et « primordial » de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, Washington reconnaît une réalité forgée par des décennies d'expérience face à l'extrémisme et par une vision privilégiant les solutions durables aux réponses de circonstance. Cette reconnaissance intervient alors que la situation sécuritaire au Sahel connaît une nouvelle dégradation.

Après leurs revers militaires, les groupes terroristes ont changé de mode opératoire. Embuscades, exécutions de prisonniers et campagnes de propagande sont devenues leurs principales armes. Les images insoutenables diffusées par le Jnim après ses attaques contre des soldats maliens illustrent la brutalité d'organisations dont l'objectif n'est pas de gouverner, mais d'entretenir le chaos dans une région déjà fragilisée.

Les attaques qui se multiplient, du Mali au Niger jusqu'aux frontières du Burkina Faso, rappellent que la menace est transfrontalière et qu'elle exige une réponse collective. Depuis toujours, l'Algérie défend une approche fondée sur un principe simple : la sécurité ne peut être durable sans développement.

C'est dans cet esprit qu'elle accompagne plusieurs pays voisins à travers des projets structurants, notamment au Niger, où sont en cours de réalisation un centre d'études islamiques, un centre d'hémodialyse et une polyclinique dans la région d'Agadez.

Ces infrastructures s'ajoutent aux grands projets énergétiques engagés entre les deux pays, à l'image du gazoduc transsaharien, de la centrale électrique de Niamey et de l'exploitation conjointe du champ pétrolier d'Afar.

Cette coopération traduit une conviction constante : lutter contre la pauvreté, améliorer les services publics et créer des perspectives économiques constituent également des remparts contre le terrorisme.

Dans le même temps, Alger a choisi la voie du dialogue avec le Mali. Après plus d'une année de tensions diplomatiques, les deux pays ont normalisé leurs relations, rouvert leur espace aérien et procédé au retour de leurs ambassadeurs.

Ce rapprochement illustre la volonté de l'Algérie de privilégier la concertation chaque fois qu'elle sert les intérêts des peuples et contribue à la stabilité régionale. Le soutien exprimé par le général Michael Langley vient ainsi conforter une ligne politique que l'Algérie défend avec constance depuis de nombreuses années.

Son expérience dans la lutte antiterroriste, son attachement au principe de non-ingérence, son engagement diplomatique et ses investissements en faveur du développement des pays voisins font d'elle un partenaire incontournable pour la sécurité et la stabilité du Sahel.

À l'heure où les violences persistent et où les rivalités géopolitiques compliquent davantage la situation régionale, cette stratégie apparaît plus que jamais comme l'une des approches les plus crédibles pour bâtir une paix durable au bénéfice de l'ensemble du Sahel.

PALESTINE OCCUPÉE

Douze Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza

Le bilan de la guerre menée par l'armée sioniste contre Gaza depuis le 7 octobre 2023 s'élève à 73 305 morts et 173 918 blessés, selon le ministère.

Le ministère de la Santé de Gaza a annoncé hier, que 12 Palestiniens avaient été tués et 12 autres blessés dans des attaques israéliennes menées dans la bande de Gaza au cours des dernières 24 heures. Dans son bilan quotidien, le ministère a précisé que ce nouveau décompte comprenait 11 personnes tuées récemment et une autre ayant succombé à ses blessures. Le bilan global de la guerre menée par Israël contre Gaza depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à 73 305 morts et 173 918 blessés, selon la même source. Le ministère a indiqué que de nombreuses victimes restaient coincées sous les décombres ou gisaient sur les routes, les équipes d'ambulanciers et de la Défense civile étant toujours dans l'incapacité de leur porter secours. L'armée israélienne poursuit ses attaques quotidiennes dans la bande de Gaza malgré le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025. Depuis cette date, 1 180 Palestiniens ont été tués et 3 810 autres blessés, selon le ministère de la Santé. La guerre menée par Israël depuis octobre 2023 a laissé la bande de Gaza en ruines, sur fond de conditions humanitaires catastrophiques pour les 2,4 millions d'habitants du territoire.

INTERDICTION D'IMPORTATIONS DES PRODUITS DES



COLONIES ISRAÉLIENNES DÈS SEPTEMBRE

Les Pays-Bas commenceront à appliquer une interdiction des importations en provenance des colonies israéliennes illégales situées dans les territoires palestiniens occupés à compter du 22 septembre, a déclaré mardi le ministre des Affaires étrangères, Tom Berendsen, devant le Parlement. Les entreprises qui tenteraient de contourner ces restrictions s'exposeraient également à des poursuites à compter de cette date, selon la chaîne de télévision néerlandaise RTL Nieuws. Le gouvernement néerlandais considère que les colonies situées dans les territoires occupés constituent une violation du droit international et affirme que cette mesure vise à empêcher que le commerce ne contribue à leur maintien. Les importations en provenance des colonies consistent principalement en des produits agricoles, notamment des avocats, des

dattes, des oranges, du raisin et des herbes aromatiques fraîches. La mesure s'appliquera également aux produits provenant du plateau du Golan occupé, une région réputée pour sa production viticole. Le commerce annuel impliquant les territoires concernés est estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros, bien que sa valeur exacte soit difficile à déterminer.

DES RESTRICTIONS AU NIVEAU NATIONAL PLUTÔT QU'UNE INTERDICTION À L'ÉCHELLE DE L'UE

Certains occupants contournent les règles existantes en présentant leurs produits comme provenant d'Israël plutôt que des territoires occupés, selon RTL Nieuws.

Une majorité au sein du Parlement néerlandais réclamait depuis longtemps une interdiction des importations en provenance des colonies illégales, et le gouvernement précédent s'était engagé l'été

dernier à prendre des mesures.

Le gouvernement actuel a annoncé cette mesure en mai et a sollicité un avis d'urgence auprès du Conseil d'État. Berendsen a déclaré que cet avis n'exigeait aucune modification du décret sur les sanctions, ce qui permettra à celui-ci d'entrer en vigueur en septembre. Une politique en vigueur depuis 2006, qui dissuade les entreprises néerlandaises de mener des activités contribuant à la construction ou à l'entretien des colonies, restera également en vigueur. Les Pays-Bas font partie d'un nombre croissant de pays de l'UE qui introduisent des restrictions nationales, les États membres restant divisés sur la question d'une interdiction à l'échelle de l'Union. La Belgique a approuvé une interdiction d'importation similaire le 18 juillet, tandis que l'Espagne et la Slovaquie ont également adopté de telles mesures. Le Parlement irlandais a adopté sa propre interdiction le 15 juillet.

L'OCI SALUE L'INTERDICTION PAR LA BELGIQUE ET LES PAYS-BAS DES PRODUITS DES COLONIES ISRAÉLIENNES

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a salué la décision des gouvernements belge et néerlandais d'interdire l'importation de produits provenant des colonies israéliennes illégales établies dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est. Dans un communiqué publié mercredi, le Secrétariat général a estimé que ces deux résolutions constituaient une réalisation juridique et politique méritée, incarnant les principes de la justice internationale, et en accord avec les règles du droit international, l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, et les résolutions de la légitimité internationale, en particulier la résolution 2334 du Conseil de sécurité, qui affirme l'illégalité de la colonisation et la nécessité d'une cessation immédiate et complète de toutes les activités coloniales dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est.

Le Secrétariat général a de nouveau appelé tous les pays du monde et la communauté internationale à suivre ces deux résolutions et à prendre toutes les mesures pratiques et législatives pour interdire toutes les activités économiques, financières et de services liés aux autorités d'occupation israéliennes et à leur "système colonial" dans les territoires palestiniens occupés.

LIBAN

L'armée sioniste ouvre le feu sur des soldats de l'armée libanaise

Les forces de l'occupation sioniste ont ouvert le feu avant-hier, à proximité de soldats de l'armée libanaise alors que ceux-ci se déployaient dans la localité de Zawtar al-Gharbiyeh, dans le sud du Liban, a annoncé l'armée libanaise, avertissant que l'incident pourrait compromettre la mise en œuvre d'un déploiement pilote prévu dans le cadre d'un accord-cadre négocié par les États-Unis avec Israël.

Dans un communiqué, l'armée libanaise a indiqué que ses unités avaient essuyé des tirs alors qu'elles menaient une opération de déploiement dans la localité. Elle a précisé que cette attaque « pourrait entraver la mise en œuvre des mesures de déploiement dans

les zones pilotes », menées en coordination avec le Groupe de coordination militaire pour le Liban (MCG4L).

Plus tôt mardi, l'armée libanaise avait annoncé avoir commencé à déployer ses forces à Zawtar al-Gharbiyeh dans le cadre de la première phase de l'accord-cadre signé le mois dernier avec Israël.

L'armée a indiqué que ce déploiement s'inscrivait dans le cadre des mesures de terrain en cours dans le sud du Liban. Elle a appelé les habitants à éviter de se rendre dans la localité jusqu'à la stabilisation de la situation sécuritaire et à suivre les instructions des forces déployées sur place.

Selon un correspondant d'Anadolu,

le régiment du génie de l'armée est entré dans la localité et a commencé à effectuer des relevés de terrain dans les rues afin de détecter d'éventuels explosifs et vestiges laissés par l'armée israélienne, avant le déploiement complet des forces libanaises.

Le déploiement intervient après le retrait de l'armée israélienne et de ses véhicules de la localité, selon des sources locales.

Le département d'État américain a annoncé lundi le lancement d'opérations pilotes dans les villages libanais de Froun, Srifa et Zawtar al-Gharbiyeh, dans le cadre de l'accord-cadre conclu entre Beyrouth et Tel-Aviv.

L'accord prévoit un retrait progressif

des forces israéliennes de l'ensemble des territoires libanais occupés, sans toutefois fixer de calendrier pour ce retrait. Son achèvement est conditionné à la prise en charge complète de la sécurité des zones évacuées par l'armée libanaise ainsi qu'au désarmement des groupes armés, dont le Hezbollah.

Selon les chiffres officiels libanais, les attaques israéliennes au Liban ont fait 4 328 morts et 12 227 blessés depuis le 2 mars.

Israël continue d'occuper certaines zones du sud du Liban, dont certaines sont occupées depuis plusieurs décennies et d'autres ont été prises lors de la précédente guerre, qui s'est déroulée entre octobre 2023 et novembre 2024.

CARDIO + MUSCU

Le combo gagnant pour vieillir en pleine forme

Passé 40 ans, la simple marche ne suffit plus à protéger la santé de façon optimale.

L'association de l'endurance et du renforcement musculaire permet de prévenir la perte de masse musculaire, de réduire les risques de maladies chroniques et d'augmenter l'espérance de vie. Pratiquer ces deux types d'activité chaque semaine améliore l'autonomie et la qualité de vie, tout en limitant le risque de complications liées au vieillissement.

L'importance du duo cardio-musculation après 40 ans

À partir de la quarantaine, le corps subit des transformations qui exposent à de nouveaux risques pour la santé, notamment la diminution progressive de la masse musculaire. Ce phénomène, appelé sarcopénie, s'accroît naturellement avec l'âge et rend plus vulnérable face aux maladies cardiovasculaires, au diabète, mais aussi aux chutes et à la perte d'autonomie. Si la marche conserve un intérêt pour la santé, seules des activités physiques combinant endurance



(course, vélo, natation, etc.) et renforcement musculaire (exercices avec poids, bandes élastiques, mouvements au sol) permettent de préserver durablement ses capacités physiques et d'agir globalement sur la longévité.

Les preuves scientifiques en faveur de l'entraînement combiné

Les études récentes soulignent que varier les activités physiques est la stratégie la plus

efficace pour une prévention optimale. Selon les recommandations, il convient de viser :

Au moins 150 minutes d'endurance par semaine (intensité modérée à soutenue), sous forme de marche rapide, de vélo ou de natation par exemple ;

Deux séances hebdomadaires de renforcement musculaire, pour un total de 30 à 60 minutes cumulées.

Des analyses menées sur de larges populations montrent que

ce mode de vie réduit de 10 à 20 % le risque de décès toutes causes confondues, et diminue également les risques de maladies cardiovasculaires et de certains cancers. Les effets protecteurs de l'activité musculaire vont au-delà de la force physique : le maintien de la masse musculaire améliore aussi la régulation du sucre dans le sang, diminue l'inflammation chronique et optimise la santé cognitive. Au fil des ans, cette approche contri-

bue à maintenir l'autonomie et la vitalité.

Conseils pratiques pour bouger efficacement et durablement

Pour mettre en place un programme adapté après 40 ans, pas question de viser la performance absolue : la régularité et la diversité priment. Il est conseillé d'intégrer l'activité physique dans la routine hebdomadaire, en tenant compte de son état de santé et en faisant évoluer progressivement l'intensité pour rester motivé. Quelques repères concrets :

Privilégier des exercices complets qui sollicitent différents groupes musculaires (squats, fentes, pompes, gainage, tirage, etc.). Varier les activités d'endurance pour limiter la lassitude (vélo une fois, marche rapide ou natation la fois suivante). Écouter ses limites sans négliger les périodes de récupération et de repos. Se faire accompagner, au moins au début, par un professionnel ou un coach formé. En complément, veiller à une alimentation adaptée et à un sommeil de qualité maximise les bénéfices de la pratique sportive. Ainsi, l'adoption à long terme d'un mode de vie mêlant cardio et musculation s'impose comme la clé d'une santé préservée, d'une meilleure qualité de vie et d'une autonomie prolongée tout au long du vieillissement.

L'héliothérapie ou la cure de soleil

L'héliothérapie recommande l'exposition au soleil pour guérir des maladies. Mais il est important de noter que les rayons ultra-violet du soleil de ne sont pas sans danger pour la peau et qu'une trop longue exposition augmente les risques de cancer de la peau.

Qu'est-ce que l'héliothérapie ?

L'héliothérapie - littéralement thérapie par le soleil - est une pratique médicale née au début du XXème siècle. Elle est basée sur une ancienne croyance d'un effet thérapeutique des rayonnements solaires et ultra-violet et prône l'exposition corporelle totale à la lumière du soleil pour guérir les maladies. À l'époque elle était considérée comme une thérapie révolutionnaire pour traiter les personnes atteintes de nombreuses maladies telles que la tuberculose pulmonaire, la variole, le lupus, ainsi que des maladies chroniques comme l'arthrite. Il ne faut pas confondre l'héliothérapie, qui utilise la lumière naturelle du soleil, avec la photo-

thérapie qui utilise comme traitement la lumière artificielle.

Les bienfaits de l'héliothérapie

L'exposition au soleil est une bonne option pour certains maux. Citons par exemple la jaunisse du nouveau-né et le psoriasis.

La jaunisse du nouveau-né

La jaunisse est provoquée par une accumulation de bilirubine, un pigment qui cause la coloration jaune de la peau et des yeux. C'est une condition fréquente chez les nouveau-nés et le plus souvent elle ne nécessite pas de traitement. Dans les cas les plus sévères, elle peut nécessiter une prise en charge. La photothérapie avec des lumières bleues artificielles est souvent utilisée, car elle permet d'accélérer la dégradation de la bilirubine et son élimination. Récemment, il a été montré que l'héliothérapie pouvait également être utilisée grâce à un nouveau dispositif de filtration de la lumière solaire. Ce processus permet de conserver l'effet des rayon-

nements solaires sur la bilirubine tout en atténuant les effets néfastes d'une longue exposition au soleil.

Psoriasis

En association avec les traitements classiques et avec un encadrement médical, l'héliothérapie s'est révélée efficace dans le traitement du psoriasis en diminuant la sévérité de l'inflammation de la peau et en ayant un effet bénéfique à long terme, même plusieurs après les séances.

L'héliothérapie et le rachitisme

La grande popularité de l'héliothérapie au début du XXème siècle est liée à la découverte du rôle essentiel des rayons ultra-violet B (UVB) pour la production de vitamine D par notre corps. C'est ce qui a conduit à son utilisation pour la prévention et le traitement du rachitisme, une maladie due à une insuffisance en vitamine D. De nos jours, les études scientifiques ont montré que dans la plupart des cas, un traitement par des suppléments en vitamine D et Calcium est suffisant pour

traiter le rachitisme et la maladie est rare dans les pays occidentaux.

Dangers et contre-indications des cures de soleil

Les rayons ultra-violet (UV) du soleil endommagent les cellules de la peau et augmentent ainsi le risque d'apparition d'un cancer de la peau. Ces rayons pénètrent plus facilement les peaux claires (avec un faible taux de mélanine) et celles-ci sont donc plus à susceptibles de développer un cancer de la peau - même s'il existe bien sur un risque chez les personnes à la peau foncée. De plus, l'exposition prolongée au soleil accélère le vieillissement de la peau et l'apparition des rides.

Les cabines de bronzage et les rayons UV artificiels comportent des risques identiques à l'exposition direct à la lumière naturelle du soleil et peuvent même se révéler plus dangereux si l'intensité n'est pas correctement contrôlée.

Vous voulez rester jeune ? Suivez ces 5 conseils !

Quel est le secret de la jeunesse éternelle ? Et si c'était simplement un état d'esprit ? Le concept de "jeunesse éternelle" est un fantasme qui ne peut pas être atteint dans la réalité, le vieillissement du corps est inévitable.

Cependant, garder la pêche comme les jeunes, c'est possible ! L'état d'esprit n'a rien à voir avec l'âge biologique. Devinez comment à travers ces 5 astuces !

Être au contact des jeunes

Un excellent moyen de rester jeune, c'est de s'entourer de personnes en pleine force de l'âge ! Le contact avec les jeunes est bénéfique pour maintenir une perspective jeune et une attitude

positive envers la vie !

Interagir avec des jeunes peut vous aider à rester au courant des tendances actuelles, des nouvelles idées et des innovations, ce qui peut aider à maintenir une curiosité et un intérêt pour le monde qui nous entoure. L'environnement dans lequel on évolue nous définit. Vous vous voyez déjà trop âgé et plus capable de faire certaines activités ? Ne vous laissez pas envahir par des pensées négatives ! Faites des activités qui vont entretenir vos capacités cognitives comme physique !

Restez ouvert d'esprit et curieux

L'ouverture d'esprit maintient la jeunesse ! Soyez à l'écoute,

cherchez à comprendre et à vous informer sur le monde qui vous entoure ! Vous avez en plus la chance, si vous êtes grands-parents, d'avoir accès à la source d'information la plus fiable sur la jeunesse à portée de main ! Rester ouvert d'esprit et curieux est un moyen important de maintenir une attitude jeune et dynamique. Cela peut aider à maintenir un intérêt pour le monde qui nous entoure, à apprendre de nouvelles choses et à rester motivé pour explorer de nouvelles idées et expériences ! Accepter de ne pas comprendre, sans dénigrer pour autant, c'est cela être jeune : c'est faire preuve de sagesse !

Soyez actif

Pas le choix, pour rester jeune, il faut rester dynamique ! Pour rester jeune dans sa tête, il faut prendre soin de son corps : cela passe par l'alimentation et l'exercice physique ! Il est important de rappeler également que l'activité physique aide à sécréter ces hormones du bonheur ! Ne vous laissez pas impressionner par votre âge, c'est justement lorsqu'on se dit que l'on ne peut plus rien faire que l'on ne fait plus rien ! Profitez de la vie et écoutez vos envies !

Faites-vous plaisir

Déjouez les a priori sur les personnes âgées ! Ce n'est pas parce que certains vieillards ne font plus rien que vous devez

faire pareil !

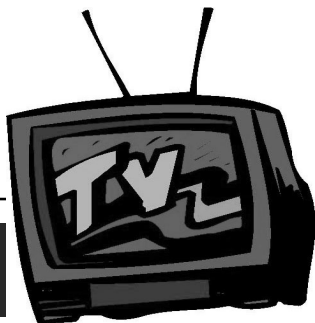
Soyez hédoniste et faites comme si demain n'existait pas ! C'est le moment de profiter et de vous ouvrir à ce que vous n'avez jamais osé auparavant !

Restez positif en toute circonstance !

Vous l'aurez compris, tout est question d'état d'esprit ! Rester positif est sans doute l'un des meilleurs moyens de rester jeune dans sa tête.

De plus, il semblerait qu'il existe un cercle vertueux entre le fait de se sentir jeune dans sa tête et vieillir en bonne santé !

Autrement dit, si vous vous considérez comme jeune, vous l'êtes !



Selection du vendredi

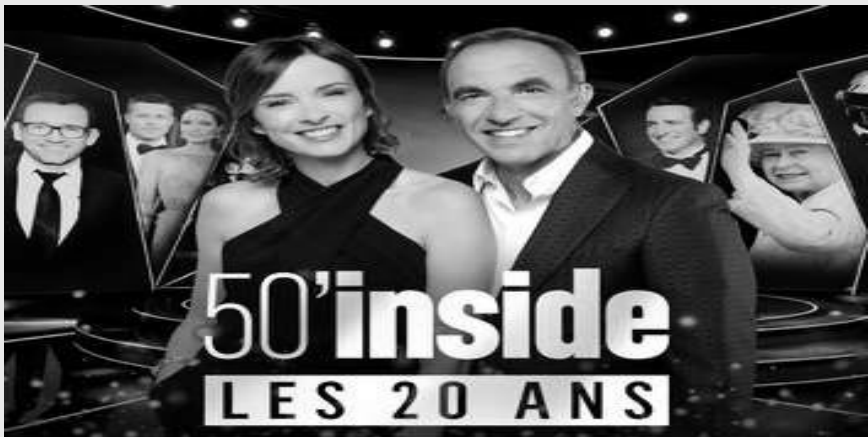
TF1

20h10

50' Inside

Présenté par : Isabelle Ithurburu, Nikos Aliagas

Pour célébrer les 20 ans de «50' Inside», TF1 propose une soirée exceptionnelle en compagnie d'Isabelle Ithurburu, qui présente aujourd'hui l'émission, et de Nikos Aliagas, son visage emblématique durant près de deux décennies. Pendant toute la soirée, les deux animateurs reviendront sur les 30 événements qui ont fait l'actualité des célébrités au cours des vingt dernières années : mariages princiers, disparitions bouleversantes, phénomènes médiatiques, triomphes inattendus, séparations retentissantes, scandales planétaires ou encore destins extraordinaires. Revivez vingt années de passions, d'émotions et de fascination pour celles et ceux qui ont fait l'actualité et façonné l'époque !



5

20h05

Renaud Capuçon aux Chorégies d'Orange

Réalisateur : Franck Broqua

Après le succès rencontré l'an dernier, Renaud Capuçon revient avec un programme placé sous le signe du cinéma. Accompagné pour l'occasion de l'Orchestre national de Cannes dirigé par Duncan Ward, il nous entraîne au coeur des plus belles musiques de films, de Michel Legrand à Vladimir Cosma en passant par Georges Delerue. Imaginé pour toucher tous les publics, ce concert réunit des mélodies que chacun a déjà fredonnées et qui ont accompagné des scènes inoubliables de chefs-d'oeuvre du 7e art.



6

20h00

14 jours pour aller mieux

Avec Maxime Gasteuil, Zabou Breitman, Romain Lancry, Lionel Abelanski, Chantal Lauby, Redouane Bougheraba, Michel Boujenah, Nader Boussandel, Clémence Bretécher, Rosa Bursztein, Esteban, Bernard Farcy, Tatiana Gousseff, David Salles, Anne Serra

Maxime, cadre ambitieux et cartésien, ne pense qu'à sa carrière et à son futur mariage avec Nadège, la fille de son patron. Au bord du burn-out, seul à ne pas s'en rendre compte, il se retrouve embarqué par son futur beau-frère Romain au beau milieu de son pire cauchemar...



Un stage de bien-être encadré par Clara et Luc, un couple de «clairvoyants», avec des stagiaires plus lunaires les uns que les autres. 14 jours pour aller mieux, au cours desquels ses principes et préjugés vont être soumis au régime zénitude et bienveillance !

france 2

20h10

Tropiques criminels



Avec Sonia Rolland, Béatrice de la Boulaye, Julien Beramis, Valentin Papoudof, Benjamin Douba Paris, Antoinette Giret, Stéphan Wojtowicz, Stany Coppet, Tya Deslauriers, Joffrey Platel, Nick Mukoko, Muriel Combeau, Armelle Abibou, Christelle Calixte, Nicolas Zaïre

Une jeune femme est retrouvée assassinée après avoir accusé sur les ondes un célèbre animateur radio d'être responsable de son viol. Celui-ci a un alibi en la présence d'une fan qui le suit assidûment. Or, cette jeune femme s'avère être une déséquilibrée érotomane qui va jusqu'à enlever l'animateur radio.

france 3

20h10

Sardou, autoportrait

Réalisateur : Nicolas Maupied

Le phénomène Sardou passionne depuis plus de soixante ans. Avec plus de 300 chansons et cent millions de disques vendus, Michel Sardou s'est imposé comme le chanteur populaire par excellence. À l'occasion de sa dernière tournée, «Je me souviens d'un adieu», il a accepté de se livrer comme il ne l'a jamais fait. Un Sardou authentique, un autoportrait sincère pour un documentaire intime et exclusif. Il s'est confié à deux reprises, chez lui en Normandie, à Augustin Trapenard, quelqu'un qu'il apprécie et dont on connaît le talent pour aller au-delà des clichés et des masques. Ces deux entretiens sont le fil rouge du film.



W9

20h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

Située à une heure de Paris, Orléans a la réputation d'être l'une des villes les plus sûres de France. Pourtant, depuis quelques années, les vols et cambriolages sont en forte augmentation : +43% entre 2021 et 2024. Même tendance à la hausse pour les violences aux personnes : +23%. En première ligne, les équipes de Police secours, qui interviennent 24 heures sur 24 lorsqu'une situation d'urgence est signalée au 17. Et cela représente 200 appels par jour. Thomas se rend chez un particulier qui a surpris des cambrioleurs chez lui. Chose rarissime...

ALORS QUE LES TENSIONS MILITAIRES S'ÉTENDENT AU GOLFE ET À LA MER ROUGE

La guerre contre l'Iran coûte déjà 37,5 milliards de dollars aux États-Unis

La guerre contre l'Iran aurait déjà coûté 37,5 milliards de dollars aux États-Unis, selon le Pentagone, qui réclame une nouvelle rallonge budgétaire de 67 milliards. Les tensions militaires s'étendent au Golfe et à la mer Rouge, menaçant les routes énergétiques mondiales. La guerre contre l'Iran représente un coût croissant pour les États-Unis. Le secrétaire américain à la Guerre, Pete Hegseth, a indiqué devant une commission du Sénat que les opérations militaires avaient déjà coûté 37,5 milliards de dollars à Washington, soit une hausse importante par rapport à l'estimation précédente de 29 milliards de dollars. Ce montant inclut certains coûts prévus jusqu'à la fin du mois de septembre. Le responsable américain a par ailleurs défendu la demande de l'administration Trump d'une enveloppe supplémentaire de 67 milliards de dollars pour le Pentagone, jugée « urgente » et « nécessaire » par Pete Hegseth et le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Dan Caine. Cette demande suscite toutefois des critiques au Sénat.

CRITIQUES SUR L'ABSENCE DE VISION CLAIRE

La démocrate Jeanne Shaheen a notamment estimé que le ministère disposait encore de 75 milliards de dollars de crédits non utilisés, appelant le gouvernement à privilégier le redéploiement des fonds déjà votés. Pete Hegseth a répondu que ces sommes étaient destinées à d'autres priorités du président Donald Trump, notamment le projet de défense antimissile baptisé « Dôme d'or américain » ainsi que différents programmes d'armement. La nouvelle rallonge budgétaire ne couvrirait cependant pas les éventuels coûts liés à la reconstruction des bases militaires américaines endommagées au Moyen-Orient. Au Sénat, plusieurs élus ont également demandé davantage de précisions sur la stratégie américaine pour sortir du conflit. Le sénateur républicain John Kennedy a réclamé « des réponses claires » sur les objectifs militaires de Washington, notamment concernant la présence américaine autour du détroit d'Ormuz, un passage essentiel pour le commerce mondial des hydrocarbures.



MARCO RUBIO AFFIRME QUE LES ÉTATS-UNIS « AIMERAIENT PARVENIR À UN ACCORD DIPLOMATIQUE » AVEC L'IRAN

Le secrétaire d'État américain Marco Rubio a déclaré hier, que Washington « aimerait parvenir à un règlement diplomatique » avec l'Iran, tout en avertissant que le président Donald Trump dispose de « nombreuses options » si Téhéran ne coopère pas. « Je pense que tout le monde ici comprend que les États-Unis aimeraient parvenir à un règlement diplomatique. Nous aimerions parvenir à un accord, si cela était possible, avec l'Iran, qui garantirait qu'il ne possède jamais l'arme nucléaire et contribuerait évidemment à mettre fin à cette situation », a déclaré Rubio à des journalistes aux Philippines. Rubio a indiqué que les États-Unis privilégieraient un accord dans lequel l'Iran « dirait qu'il ne soutiendra plus le terrorisme et qu'il ne poursuivra pas l'acquisition d'une arme nucléaire ou les éléments nécessaires à sa fabrication ». Il a souligné que Trump « préfère toujours négocier et parvenir à un accord sur ces questions », ajoutant que Washington était prêt à le faire. « Nous avons essayé de le faire pendant un an et demi, mais nous n'allons pas non plus rester sans rien faire et laisser des navires être détruits ou des Américains être attaqués », a-t-il déclaré. Le secrétaire d'État américain a affirmé que le président Trump disposait de « nom-

breuses options » si l'Iran continuait de refuser de coopérer, précisant qu'il ne voulait pas anticiper les décisions du président. « Je pense que l'Iran sait également que nous avons de nombreuses options à notre disposition », a-t-il ajouté. Rubio a par ailleurs réaffirmé que les États-Unis n'accepteraient pas les attaques iraniennes visant « le transport maritime mondial et les voies navigables internationales », estimant que d'autres pays devraient également partager ces préoccupations, car ils seraient « davantage affectés » par ces actions.

LES GARDIENS DE LA RÉVOLUTION IRANIENNE AFFIRMENT AVOIR FRAPPÉ DEUX BASES, TUANT DES SOLDATS AMÉRICAINS EN JORDANIE

Le Corps des gardiens de la Révolution islamique (CGRI) iranien a affirmé mercredi avoir visé deux bases aériennes en Jordanie utilisées par les forces américaines, assurant que ses frappes de missiles et de drones avaient fait des morts et des blessés parmi les soldats américains. Selon l'agence de presse officielle iranienne IRNA, le CGRI a indiqué que la première phase de l'opération avait ciblé les bases aériennes Prince Hassan et Roi Fayçal, en Jordanie. La force iranienne a affirmé avoir frappé un hangar de préparation d'avions F-15, détruit huit nouveaux drones MQ-9 dans un

hangar avant leur mise en service et infligé d'importants dégâts à deux autres appareils. Elle a également soutenu qu'une frappe ultérieure avait lourdement endommagé deux hélicoptères lourds américains stationnés dans un hangar. Le CGRI a par ailleurs affirmé qu'une attaque contre une installation abritant du personnel américain avait fait plusieurs morts et blessés. Aucun bilan précis n'a été communiqué et les États-Unis n'avaient pas encore réagi à ces allégations. Le CGRI a déclaré que l'opération était dédiée aux victimes d'une attaque américaine contre une école primaire de Minab, dans le sud de l'Iran, où des funérailles ont été organisées mercredi pour des dizaines d'enfants tués. Cette frappe avait suscité une vive condamnation internationale.

Selon l'agence semi-officielle Mehr, des funérailles ont été organisées mercredi pour les dépouilles de 32 filles, parmi les 168 enfants tués lors de l'attaque contre l'école le 28 février, jour du déclenchement de la guerre par les États-Unis et Israël. Les corps ont été identifiés grâce à des analyses ADN avant d'être remis aux familles.

Plus tôt mercredi, l'armée jordanienne avait annoncé avoir intercepté quatre des six missiles iraniens lancés en direction du royaume. Les deux autres sont tombés dans des zones reculées et inhabitées, sans faire de victimes ni de dégâts.

Dans un communiqué distinct, l'armée a indiqué que des avions de l'armée de l'air avaient également intercepté et abattu quatre drones lancés depuis l'Iran vers la Jordanie, sans pertes humaines ni dommages matériels. Les États-Unis mènent depuis la semaine dernière une série de frappes à travers l'Iran, tandis que Téhéran riposte en visant des installations et des bases qu'il affirme être utilisées par l'armée américaine dans plusieurs pays de la région. Les échanges de tirs se poursuivent malgré un accord-cadre négocié par le Pakistan et signé en juin par les États-Unis et l'Iran, destiné à mettre fin à la guerre déclenchée en février et à ouvrir la voie à un accord de paix durable.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Face à des menaces asymétriques qui ignorent les frontières, l'Armée nationale populaire poursuit sans relâche son travail de sécurisation du territoire et de neutralisation des réseaux criminels. Le dernier bilan opérationnel rendu public hier, en témoignage : durant la semaine du 15 au 21 juillet, les détachements de l'ANP ont enregistré la reddition d'un terroriste aux autorités militaires de Bordj Badji-Mokhtar, tandis que quatre éléments de soutien aux groupes armés ont été arrêtés au cours de différentes opérations menées à travers le pays. Ces résultats s'inscrivent dans une stratégie globale, adaptée à la géographie du Sahel et à la porosité des frontières. Dans l'extrême Sud, les unités déployées le long de la bande frontalière mènent un maillage permanent du terrain, combinant patrouilles terrestres, surveillance aérienne et renseignement humain. L'objectif est double : empêcher l'infiltration de groupes terroristes venus de l'espace sahélo-saharien et tarir les sources logistiques qui les alimentent. Car le terrorisme transfrontalier se nourrit des mêmes filières que les trafics d'armes, de car-

burant, de drogue et d'êtres humains. Démanteler un réseau de contrebandiers, c'est souvent priver les groupes armés de ressources, de moyens de communication et de relais locaux. La reddition enregistrée à Bordj Badji Mokhtar illustre aussi l'efficacité de la pression continue exercée sur les éléments résiduels du terrorisme. Au-delà des chiffres hebdomadaires, c'est une doctrine de vigilance permanente qui se dessine. Coordination interarmées, coopération avec les pays voisins, modernisation des moyens de détection et formation des personnels aux nouvelles formes de menaces : l'ANP déploie un dispositif intégré pour garantir la souveraineté nationale et la stabilité régionale. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP, ont exécuté, durant la période allant du 15 au 21 juillet 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente

de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé O. A., alias Ahmed, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji-Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 28 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction d'un quintal et un kilogramme de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que 134,13 kilogrammes de cocaïne, 1.098.445 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exé-

cutées à travers les Régions militaires", ajoute le bilan. "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté 737 individus et ont saisi 11 véhicules, 329 groupes électrogènes, 76 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "7 autres individus ont été appréhendés et 7 pistolets mitrailleurs, un pistolet automatique, 2 fusils de chasse, 23.230 litres de carburants et 8 tonnes de denrées alimentaires, destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 618 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 322 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

B. KH.

L'ANP en première ligne contre le terrorisme transfrontalier et les trafics